

Université de Montréal

**Le déni et la minimisation en tant que distorsions  
cognitives chez les agresseurs sexuels**

par  
Julie Girard

École de criminologie

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de maîtrise  
en criminologie  
option maîtrise avec mémoire par article

Avril 2013

© Julie Girard, 2013

## Résumé

**Objectif :** Les auteurs s'intéressant à la relation entre le déni, la minimisation et les distorsions cognitives ont tous utilisé des méthodes et des définitions différentes pour décrire ces concepts, entraînant une importante variabilité des résultats. La recherche actuelle a donc pour objectif de clarifier la mesure du déni, de la minimisation et des distorsions cognitives.

**Méthode :** Les participants étaient 313 détenus masculins ayant complété le programme national de traitement pour délinquants sexuels du Service correctionnel du Canada entre 2000 et 2004. Ces individus ont complété une série de tests psychométriques avant et après leur participation au programme, dont le SOARS et les échelles de Bumby. L'analyse des données a suivi le processus de validation de construit établi par Nunnally et Bernstein (1994).

**Résultats :** Les résultats des analyses statistiques indiquent que le *Sex Offender Acceptance of Responsibility Scales* (SOARS; Peacock, 2000) ne mesure pas efficacement le construit du déni et de la minimisation. Ses propriétés psychométriques sont discutables. La réduction de l'instrument à dix variables permet cependant d'améliorer la mesure. L'échelle résultante est composée de deux facteurs, soit l'« acceptation du tort sexuel » et l'« acceptation de l'intention sexuelle ». Ces deux facteurs ont été mis en relation avec les facteurs des échelles de Bumby afin d'explorer les similitudes entre les concepts de déni, minimisation et distorsion cognitive. Or, malgré des corrélations faibles à moyennes, les différentes variables ne convergent en aucun facteur lors d'une analyse factorielle et les variables du SOARS corrélaient très peu au total de l'échelle, suggérant qu'il s'agit de concepts distincts.

**Mots-clés:** Déni, minimisation, distorsions cognitives, délinquants sexuels

## **Abstract**

**Objective:** Until now, a handful of authors have examined the relationship between denial, minimization and cognitive distortions, all using different methods and definitions to describe these concepts, resulting in a significant variability in the results. The primary aim of the current research is therefore to clarify the assessment of denial, minimization, and cognitive distortions.

**Method:** Participants were 313 male inmates who completed the national sex offenders treatment program of the Correctional Service of Canada between 2000 and 2004. These individuals completed a series of psychometric tests before and after their participation in the program, including the SOARS and the Bumby scales. Data analysis followed the principles of construct validation established by Nunnally and Bernstein (1994).

**Results:** The results of statistical analyses indicate that the Sex Offender Acceptance of Responsibility Scales (SOARS, Peacock, 2000) does not effectively measure the construct of denial and minimization. Its psychometric properties are questionable. However, the reduction of the scale to ten items improve the instrument. The resulting scale is composed of two factors, "Acceptance of sexual harm" and "Acceptance of sexual intent." These two factors were then examined in relation with the Bumby scales to explore the similarities between the concepts of denial, minimization and cognitive distortion. Despite low to moderate correlations, the various items failed to converge in a factor analysis and the SOARS variables correlate very little to the total score of the scale, suggesting that they are distinct concepts. These results indicate that denial and minimization and cognitive distortions of sexual offenders are two distinct constructs.

**Keywords :** Denial, minimization, cognitive distortions, sexual offenders.

## Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Table des matières.....	iii
Liste des tableaux.....	v
Remerciements.....	vi
Chapitre 1 : Introduction.....	1
Chapitre 2 : Revue de la littérature.....	4
2.1 Dénier et minimisation.....	4
2.1.1 Pourquoi s’y intéresser?.....	4
2.1.2 Conceptualisations du dénier et de la minimisation.....	6
2.1.3. Débats actuels.....	13
2.1.4. Mesure du dénier.....	17
2.2 Distorsions cognitives.....	20
2.2.1 Conceptualisations.....	21
2.2.2. Méthodes d’évaluation.....	25
2.2.3. Critiques.....	30
2.3 Relation entre le dénier, la minimisation et les distorsions cognitives.....	31
2.3.1 Concepts analogues.....	32
2.3.2 Concepts distincts.....	35
Chapitre 3 : Problématique.....	39
Chapitre 4 : Méthodologie.....	41
4.1 Participants.....	41
4.2 Instruments.....	41
4.2.1 Sex Offender Acceptance of Responsibility Scales (SOARS; Peacock, 2000).....	41
4.2.2 Échelles RAPE et MOLEST (Bumby, 1996).....	42
4.3 Procédure.....	42
4.4 Analyse des données.....	43
Chapitre 5 : Article.....	46
Résumé.....	47

Abstract.....	48
Introduction.....	49
Déni et minimisation.....	50
Distorsions cognitives.....	55
Relations entre le déni, la minimisation et les distorsions cognitives.....	59
But de la recherche.....	61
Méthode .....	62
Participants.....	62
Instruments.....	63
Procédure.....	64
Analyse des données.....	65
Résultats.....	68
Discussion.....	77
Implication pour le traitement.....	85
Conclusion .....	85
Chapitre 6 : Conclusion .....	88
Références.....	90
Annexe I: SOARS .....	98
Annexe II: R-SOARS .....	103

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Statistiques descriptives .....	68
Tableau 2 : Corrélations item-total du SOARS et de ses versions réduites.....	69
Tableau 3 : Solution factorielle avant rotation du SOARS après une 1 <sup>ère</sup> réduction .....	72
Tableau 4 : Structure factorielle de l'échelle R-SOARS .....	73
Tableau 5 : Corrélations entre les facteurs de l'échelle SOARS réduite (R-SOARS) et des facteurs des échelles de Bumby (échantillon mixte) .....	74
Tableau 6 : Corrélations item-total d'une échelle composée des items du R-SOARS et des items des échelles de Bumby .....	76

## Remerciements

Mon cheminement des dernières années m'a permis de côtoyer plusieurs personnes inspirées et inspirantes qui ont grandement contribué à ma formation, à mon évolution et évidemment, à la réalisation du présent mémoire.

Je souhaite d'abord exprimer ma reconnaissance envers ma directrice de recherche, Franca Cortoni, qui a su me guider, m'aider à mettre de l'ordre dans mes idées et avoir eu confiance en mes capacités. Tu as su m'offrir le meilleur encadrement possible et d'agréables opportunités.

Je tiens à remercier tout spécialement ma famille, Monique et Yvon, Kim et Adam, pour tout leur amour, leur soutien et leur encouragement à me réaliser dans diverses sphères de la vie. Votre support et votre amour inconditionnel ont construit la femme que je suis. Merci d'être là, tout simplement.

À Laurent, un merci infini pour ton amour et ton amitié. Sans toi pour m'aider à remonter les pentes les plus dures, pour me donner la motivation de foncer, pour me faire décrocher quand l'humeur devient instable et pour m'encourager à être celle que je veux être, les réussites des dernières années n'auraient pas été aussi satisfaisantes.

Merci également au Centre international de criminologie comparée (CICC) qui a cru en moi et qui a aidé à la rédaction de ce mémoire par le biais de bourses. Ces bourses ont pu rendre possible la réalisation de ce projet qui nécessite un engagement constant.

## **Chapitre 1 : Introduction**

Le questionnement continu sur la gestion des délinquants sexuels amène les professionnels à constamment pousser plus loin la réflexion sur leur traitement et leur réhabilitation. Au près des délinquants sexuels, c'est actuellement l'approche cognitivo-comportementale qui est privilégiée, car les études ont démontré une meilleure efficacité en termes de réduction de la récidive (Hanson, Bourgon, Helmus & Hodgson, 2009). Le traitement selon cette approche vise à équiper les délinquants sexuels de certaines habiletés qui leur permettront d'identifier les facteurs liés à l'agression sexuelle. Pour ce faire, les contrevenants doivent apprendre à modifier leurs distorsions cognitives qui soutiennent l'agression sexuelle et à adopter des cognitions et croyances prosociales, prendre conscience des conséquences négatives de leurs actions tant pour eux-mêmes que pour autrui, ainsi que de développer une vision plus adéquate de leur comportement déviant et à utiliser des moyens alternatifs de répondre à leur besoin (Marshall, Marshall & Kingston, 2011). L'efficacité de cette approche repose sur la coopération et l'investissement du délinquant sexuel dans son traitement. Par le passé, il a été soulevé qu'un contrevenant ne pouvait s'investir dans le traitement et travailler à changer son comportement sans d'abord admettre sa responsabilité dans la perpétration du délit et sa problématique de déviance sexuelle (Barbaree, 1991; O'Donohue & Letourneau, 1988). Le déni et la minimisation de l'agression sexuelle s'imposaient ainsi comme des obstacles à la réhabilitation et étaient considérés comme des problématiques distinctes du concept de distorsions cognitives (Salter, 1988; Maletzky, 1996; Wright & Schneider, 2004).



Il semble pourtant que le déni et la minimisation partagent plusieurs similitudes avec les distorsions cognitives qui soutiennent l'agression sexuelle. Plusieurs auteurs définissent les distorsions cognitives comme des attitudes et des croyances qui servent à nier, justifier, minimiser et rationaliser les actions d'un individu (Abel, Becker & Cunningham-Rathner, 1984; Murphy, 1990; Stermac & Segal, 1989). Cette définition englobe plusieurs phénomènes différents, tels que les attitudes et les croyances, les excuses et les justifications. La littérature met d'ailleurs en évidence une variété de définitions, tant pour le concept de déni et minimisation que pour le concept de distorsion cognitive. Conséquemment, il est peu surprenant de constater que ces termes sont fréquemment utilisés de façon interchangeable pour faire référence aux comptes rendus biaisés que font les délinquants sexuels de leur délit (Schneider & Wright, 2004). Une variété d'auteurs a donc conclu à l'existence d'un lien entre ces concepts. La relation unissant le déni et la minimisation aux distorsions cognitives ne fait toutefois pas consensus dans la littérature et de plus, elle semble varier selon la définition et la mesure du déni utilisées (Gudjonsson, 1990; Schneider & Wright, 2001). Cette variété de conceptualisations contribue indéniablement aux différents questionnements théoriques et pratiques actuels quant à l'importance du déni et de la minimisation dans le traitement des délinquants sexuels.

La réflexion sur le déni, la minimisation et les distorsions cognitives est déjà bien avancée. Toutefois, les chercheurs se heurtent inlassablement à une limite importante de la littérature sur ces sujets, soit la variation des résultats selon les définitions utilisées ou les instruments utilisés pour mesurer ces concepts. Autrement dit, les diverses définitions des concepts entraînent des échelles de mesure différentes. En l'absence de consensus conceptuel, il est donc difficile de réconcilier les différentes mesures du déni, de la minimisation et des

distorsions cognitives. De plus, malgré les similarités entre les concepts, les milieux pratiques utilisent toujours des échelles distinctes telles que le *Sex Offender Acceptance of Responsibility Scale* (SOARS; Peacock, 2000) et les échelles *RAPE* et *MOLEST* de Bumby (1996) pour évaluer indépendamment le déni et la minimisation d'une part et les distorsions cognitives d'autre part.

La thèse actuelle vise à clarifier les conceptualisations du déni, de la minimisation et des distorsions cognitives. Dans un premier temps, ces concepts seront examinés d'un point de vue théorique, puis de façon psychométrique. Plusieurs définitions de ces concepts ont été proposées au fil des années et de nombreux instruments psychométriques ont été élaborés. À l'aide du processus de validation de construit proposé par Nunally et Bernstein (1994), la présente thèse permettra d'examiner les liens psychométriques entre les instruments utilisés pour mesurer le déni, la minimisation et les distorsions cognitives afin d'établir leurs relations et les façons dont ils rejoignent les définitions théoriques de ces concepts. Une meilleure conceptualisation du déni, de la minimisation et des distorsions cognitives aiderait à mieux comprendre les implications de ces concepts dans l'évaluation et la réhabilitation des délinquants sexuels.

## Chapitre 2 : Revue de la littérature

### 2.1 Dénier et minimisation

#### 2.1.1 Pourquoi s'y intéresser?

Le déni est sans contredit un phénomène auquel les professionnels du domaine de la délinquance sexuelle sont confrontés (Barbaree, 1991; Marshall, 1994; Maruna & Mann, 2006). Marshall (1990) a estimé que 80% des délinquants sexuels nient d'abord toute implication dans le délit. Un pourcentage élevé continue de nier ou de minimiser leur infraction, même suite à leur condamnation (Langevin, 1988). Marshall (1994) a ainsi trouvé que 31% des agresseurs sexuels masculins nient de façon catégorique le fait d'avoir commis un délit, alors que 32% minimisaient l'étendue de leur délit ou de leur responsabilité. À l'aide d'analyses de regroupements (*cluster analysis*) sur un échantillon de 102 détenus masculins, Kennedy & Grubin (1992) concluent que la majorité de ces individus tentent d'excuser leur comportement en blâmant autrui, souvent la victime, alors qu'un tiers d'entre eux nie toute implication dans l'infraction et qu'un quart croient que la victime bénéficie de leur comportement. Il est toutefois difficile d'établir avec précision l'incidence du déni et de la minimisation, puisque différents chercheurs ne considèrent pas les manifestations du déni de la même façon, d'où l'importance de mieux conceptualiser le déni et la minimisation.

Confrontés au déni, certains professionnels recommandent une approche thérapeutique plutôt agressive. Salter (1988) soutient que les contrevenants doivent prendre entière responsabilité pour leurs gestes d'agression sexuelle sans minimiser, externaliser ou projeter le blâme sur autrui, puisqu'il est impossible, d'après cette auteure, de compléter un programme de traitement avec succès pour une problématique que l'individu ne reconnaît pas entièrement.

Selon Salter, en plus d'admettre tous les détails du délit pour lequel il est arrêté, le délinquant sexuel doit également avouer tout autre délit commis.

Cette idée que le délinquant sexuel doit dévoiler l'infraction s'étend rapidement dans le domaine de la délinquance sexuelle où plusieurs croient que les délinquants sexuels ne peuvent participer pleinement au traitement ou travailler à changer leur comportement sans reconnaître leur propre responsabilité dans l'infraction et leur problématique de délinquance sexuelle (O'Donohue & Letourneau, 1993 ; Schlank & Shaw, 1996, 1997). Suite à une revue de littérature, Yates (2009) souligne que les cliniciens tendent à utiliser une approche de confrontation lors de la thérapie fondée sur la croyance que le déni représente une fausse déclaration intentionnelle de la part du contrevenant. Marshall et al. (1999) affirment d'ailleurs que les thérapeutes sont convaincus que tous les délinquants sexuels planifient explicitement leur délit et qu'ils mentent donc consciemment.

Dans le but d'examiner l'approche des professionnels face au déni, Folks, Freeman, Palk et Davey (2010) se sont intéressés aux attitudes de 31 professionnels de la psychologie légale face aux manifestations du déni. À l'aide d'un questionnaire comportant des questions ouvertes sur le déni et l'effet du déni sur le risque de récidive, les auteurs ont trouvé que le déni influence l'évaluation du risque chez certains professionnels, qui accordent plus de poids au déni qu'aux résultats d'une évaluation actuarielle. La moitié des participants nomme toutefois que le déni n'a aucun impact sur leur évaluation du risque de récidive, puisqu'il ne s'agit pas d'un prédicteur de récidive ou puisque d'autres facteurs sont plus importants à considérer. Enfin, un certain nombre de participants adoptent une approche plus circonspecte en basant leur évaluation tant sur les données objectives que sur l'attitude du délinquant face à son délit.

Ces convictions qu'entretiennent les professionnels quant à la nécessité de surmonter le déni découlent de la croyance que pour vouloir changer, il faut d'abord reconnaître l'existence d'une problématique (voir les stades de changement, Prochaska & DiClemente, 1986). Si un délinquant nie avoir commis un délit, comment voudrait-il questionner ses croyances liées à la sexualité, comprendre son cycle délictuel ou identifier un plan de prévention de la récidive? Il n'existe toutefois pas de preuve confirmant qu'il est nécessaire de surmonter le déni afin que le traitement soit engagé (Marshall et al., 2011). En fait, un programme de traitement a été mis sur pied afin de favoriser la pleine participation des délinquants sexuels qui nient l'infraction (Marshall, Thornton, Marshall, Fernandez & Mann, 2001).

Ainsi, la littérature a traditionnellement stipulé que le déni doit être éliminé sans quoi le délinquant ne pourrait s'investir dans son traitement et présenterait un risque de récidive plus important, alors qu'aucune étude ne permet d'en conclure ainsi. Malgré cela, la croyance que déni et la minimisation sont des obstacles qui empêcheraient le délinquant sexuel de s'engager dans un traitement et qui augmenteraient son risque de récidive demeure bien ancrée chez certains cliniciens qui s'acharnent donc à exiger l'admission de l'infraction lors du traitement.

### **2.1.2 Conceptualisations du déni et de la minimisation.**

Tel qu'établit précédemment, le déni et la minimisation font l'objet d'une approche thérapeutique plutôt agressive, visant à amener les délinquants sexuels à reconnaître les faits liés au délit, sans quoi la pleine participation en traitement s'avère impossible. Or, pour aborder la question de l'approche thérapeutique à adopter face à ce phénomène, il est primordial de clarifier à quoi les cliniciens et les chercheurs font référence lorsqu'ils abordent le déni et la minimisation. Il apparaît toutefois que ces termes ne sont pas distinctement

conceptualisés à ce jour. Le déni et la minimisation ont plutôt été définis d'une variété de façon au fil du temps. De nouvelles définitions sont suggérées, indépendamment des définitions établies auparavant par d'autres auteurs, menant à une confusion importante entre les professionnels.

En 1968, Scott et Lyman écrivent que les excuses sont définies comme étant des cognitions qui atténuent la responsabilité personnelle de l'individu en attribuant la cause du délit à des forces incontrôlables, alors que les justifications sont plutôt des cognitions qui réduisent le préjudice causé ou la nature illégale de l'événement. En 1985, Conte aborde le déni chez les délinquants sexuels en invoquant que tout problème de santé mentale qui est illégal, socialement stigmatisant et dont la divulgation est susceptible de causer des problèmes majeurs dans la vie des individus n'est pas un problème qui est facilement révélé. Plusieurs auteurs suggèrent que le déni renforce les perceptions biaisées qu'ont les délinquants sexuels de leur délit et les empêche d'en accepter la responsabilité (Faller, 1993; Furniss, 1984; Salter, 1988). Pour Barbaree (1991), ces explications que donnent les délinquants sexuels suite au délit sont issues de croyances préexistantes et biaisées.

Plusieurs cliniciens s'appuient plutôt la définition proposée par le DSM-IV-R (APA, 2000) qui décrit le déni comme un mécanisme de défense par lequel l'individu traite les conflits émotionnels ou les stress internes ou externes en refusant de reconnaître certains aspects douloureux de la réalité extérieure ou de l'expérience subjective qui seraient évidents pour autrui. Les mécanismes de défense, selon le DSM, sont des processus psychologiques automatiques qui protègent l'individu contre l'anxiété et la prise de conscience des dangers internes ou externes ou facteurs de stress. Le guide du Service correctionnel du Canada décrivant le programme national de traitement des délinquants sexuels (National Sex Offender

Program; NaSOP) définit le déni comme étant la négation absolue de la commission des délits de nature sexuelle, où l'individu n'avoue pas avoir commis les gestes.

En bref, plusieurs définitions du déni sont proposées par une variété d'individus, sans nécessairement offrir une description détaillée des variables associées à ce phénomène. Ces définitions générales ne s'inscrivent pas dans un cadre de référence unique et consensuel. Les conceptualisations du déni sont ainsi très variables et l'interprétation du déni varie d'un auteur à l'autre.

### **2.1.2.1 Dichotomie ou continuum**

Parmi les définitions proposées dans la littérature, le déni est souvent considéré comme un phénomène dichotomique où le délinquant est ou n'est pas en déni (Cooper, 2005). Défini ainsi, le déni fait référence à l'affirmation catégorique de ne pas avoir commis d'infraction de nature sexuelle. Ce type de déni est nommé catégorique (Marshall, Thornton, Marshall, Fernandez, & Mann, 2001), complet (Brake & Shannon, 1997) ou absolu (Barbaree, 1991; Schlank & Shaw, 1996).

La conceptualisation dichotomique n'est toutefois pas acceptée par tous. Salter (1988) soutient que le déni se place sur un continuum avec divers niveaux et types de déni, variant de l'admission complète de la responsabilité et de la culpabilité à la négation catégorique de l'infraction, en passant par l'admission partielle avec des justifications. Sgroi (1989) décrit également le déni comme un continuum, avec le déni complet de l'agression sexuelle à une extrémité et le dévoilement entier de tous les incidents violents à l'autre extrémité. Levenson (2011) conclue que le déni est un terme utilisé pour décrire un large éventail de circonstances allant du démenti catégorique à des degrés divers d'admission, incluant la minimisation et la rationalisation de l'infraction et de ses conséquences.

Ainsi, bien que le déni fasse parfois référence à la réfutation complète des faits relatifs à une infraction, il est généralement établi sur un continuum qui inclue la minimisation du tort causé aux victimes, l'extériorisation du blâme et le refus de reconnaître la gravité ou la chronicité de la problématique de délinquance sexuelle (Jenkins, 1990; Marshall, Anderson, & Fernandez, 1999; Schneider & Wright, 2001; Trepper & Barrett, 1989; Yates, 2009). Certaines définitions ne distinguent pas le déni de la minimisation, les incorporant le long d'un même continuum allant du déni complet à l'acceptation de la responsabilité, alors que d'autres définitions plus restrictives établissent le déni et la minimisation comme des phénomènes distincts, le déni étant une déclaration d'innocence et la minimisation étant l'atténuation de la responsabilité ou des torts causés à la victime (Nunes & Jung, 2013).

#### **2.1.2.2 Classifications**

Certains auteurs soutiennent que le déni est un concept riche qui va bien au-delà de la dichotomie et du continuum puisque le déni porte non seulement sur les faits de l'infraction, mais aussi les attitudes, les mécanismes de défense, le sens de la responsabilité et la motivation à changer des contrevenants (Schneider & Wright, 2001). Ces divers aspects du déni ont souvent été articulés sous forme de catégories.

Plusieurs catégorisations descriptives du déni ont été élaborées suite aux observations cliniques des professionnels (Barbaree, 1991; Barrett, Sykes, et Byrnes, 1986; Happel & Auffrey, 1995; Laflen & Sturm, 1994; Langevin, 1988; Marshall et al., 1999; Schneider & Wright, 2001, 2004; Scully, 1990). Les résultats d'études empiriques (Kennedy & Grubin, 1992; Pollock & Hashmall, 1991) mènent à des typologies qui s'avèrent similaires à celles produites par les observations cliniques.



Marshall, Anderson et Fernandez (1999) ont identifié pas moins de sept catégorisations différentes du déni, avec plusieurs sous-types dans certaines de ces catégories. Happel et Auffrey (1995) parlent plutôt de la « danse du déni » qui comporte douze étapes, incluant par exemple le déni du comportement, la négation de l'intention et de la préméditation et le déni du risque de récidive. Pour leur part, Barrett, Sykes, et Byrnes (1986) répertorient quatre types de déni, soit le déni des faits, le déni de l'intention, le déni des conséquences et le déni de la responsabilité.

Dans un effort pour mieux classifier les types de déni, Kennedy et Grubin (1992) ont identifié des catégories de négateurs au sein d'un échantillon de 102 délinquants sexuels condamnés. Ils ont identifié quatre types de négateurs, soit ceux qui admettent le délit, mais qui nient le préjudice causé, ceux qui blâme la victime ou autrui, ceux qui acceptent leur responsabilité, mais justifient leur comportement et ceux qui nient catégoriquement. Les auteurs notent que ces catégories correspondent aux types de déni identifiés par Langevin (1988) à l'aide d'observations cliniques.

Barbaree (1991) écrit que le déni et la minimisation sont le résultat d'un processus psychologique impliquant la distorsion, l'erreur d'attribution, la rationalisation, l'attention et la mémoire sélective. Ce processus permettrait au délinquant sexuel de réduire son sentiment de responsabilité face à ses actes. D'après Barbaree (1991), le déni de la réalité et la minimisation sont deux manifestations du même processus cognitif. Ils se distinguent toutefois à deux points de vue. Tout d'abord, le déni de la réalité et la minimisation correspondent à différentes étapes du processus. Le déni de la réalité est extrême et catégorique tandis que la minimisation est mitigée. De plus, le déni vise généralement les faits de l'infraction ou la présence d'une problématique, alors que la minimisation cible l'étendue de la responsabilité du

délinquant à l'égard de l'infraction commise, l'importance de son rôle dans l'infraction et le degré de souffrance infligé à la victime. En d'autres mots, le déni est le fait de nier le geste commis, la perpétration de l'infraction ou même l'aspect sexuel du délit. La minimisation est graduelle et vise plutôt les aspects de la détresse causée à la victime, de l'importance du comportement délictuel antérieur et de la responsabilité à l'égard des infractions commises, soit en rejetant le blâme sur autrui et sur des facteurs externes et internes tels que la consommation d'alcool et des antécédents d'abus pendant l'enfance.

En s'intéressant à la mesure du déni, Schneider et Wright (2001) ont recensé les catégorisations théoriques et empiriques existantes et ils ont suggéré trois types distincts de déni selon les explications des délinquants par rapport à leur niveau de responsabilité. Ainsi, ils définissent le déni comme un concept à trois facettes, se rapportant à la réfutation, à la minimisation ou à la dépersonnalisation. La réfutation rejoint la définition classique du déni où le contrevenant nie la commission de l'infraction. Les explications de l'individu ont pour but de rejeter toute responsabilité. D'une part, ce type de déni rejoint la définition du déni absolu, complet ou catégorique. D'autre part, la réfutation peut aussi inclure des explications connexes où l'individu concède que quelque chose s'est passé, mais que l'événement n'était pas de nature sexuelle ou illégale. Les deux autres types de déni visent plutôt à protéger l'agresseur sexuel en occultant certains aspects de sa responsabilité. La minimisation se manifeste lorsque le délinquant reconnaît que l'agression sexuelle a eu lieu et qu'il s'agit d'un comportement est problématique, mais où il affirme qu'il s'agissait d'un incident isolé causé par des circonstances particulières. Les explications du délinquant visent alors à justifier l'infraction. La minimisation implique l'attribution du blâme sur des facteurs externes réduisant la responsabilité du contrevenant. La minimisation peut porter sur l'ampleur de l'infraction, sur

la négation de l'intention et sur le consentement de la victime. Finalement, la dépersonnalisation est une forme de déni plus complexe où le délinquant sexuel refuse de s'identifier au type d'individu susceptible de commettre des délits sexuels. Cette dimension inclut donc des éléments de négation face à la planification du délit, aux fantasmes sexuelles et le risque de récidive par exemple. La dépersonnalisation peut se produire même si le délinquant reconnaît sa responsabilité dans l'infraction. Les explications que donne l'agresseur sexuel visent ici à le protéger en l'empêchant de reconnaître sa problématique de délinquance sexuelle.

Finalement, en décrivant le programme de traitement cognitivo-comportemental chez les délinquants sexuels, Marshall, Anderson et Fernandez (1999) s'attardent à la question du déni et en identifient plusieurs types chez les délinquants sexuels. La forme la plus extrême concerne les individus qui nient leur présence sur les lieux du délit, ce que Salter nomme le déni physique, et qui blâment la victime ou la police d'avoir mis sur pied un complot. Les négateurs partiels admettent quant à eux qu'ils ont commis un geste de nature sexuelle, mais nient l'aspect abusif du comportement. Ce type de déni fait appel à des justifications telles que le consentement de la victime ou la provocation par celle-ci. Salter (1988) avait auparavant décrit ce processus de rationalisation comme étant du déni psychologique. Les autres catégories rapportées par Marshall et al. (1999) font référence à la minimisation de la responsabilité, du tort causé à la victime, de la planification ou des intérêts sexuels.

Pour résumer, certains auteurs distinguent le déni de la minimisation, alors que pour d'autres, la minimisation n'est qu'un type de déni. De plus, le déni est tour à tour considéré comme un phénomène dichotomique, un continuum ou une typologie. Le déni et la

minimisation peuvent donc signifier des phénomènes très différents, selon l'étendue de la définition retenue.

### **2.1.3. Débats actuels.**

En plus du flou conceptuel entourant la définition du déni et de la minimisation, plusieurs éléments liés au déni et à la minimisation portent à débat. Indépendamment de la définition adoptée par les auteurs, la majorité des textes de la littérature sur le déni souligne le caractère néfaste de ce comportement dans le traitement des délinquants sexuels. Tel que décrit préalablement, plusieurs recherches ont exposé qu'en refusant de prendre responsabilité pour ses délits, le délinquant sexuel indique un refus de se responsabiliser et de changer ses comportements sexuels. Ces recherches soutiennent la croyance qu'entretiennent certains professionnels à l'effet que le déni est un phénomène négatif qui doit être enrayé et que la négation des faits de l'infraction est un facteur de risque de récidive et un obstacle au progrès du traitement (Yates, 2009). Or, Maruna et Mann (2006) soulignent qu'en dehors du contexte criminel, les excuses a posteriori sont généralement considérées comme étant normales, saines et socialement acceptées.

Le déni chez les agresseurs sexuels n'est donc pas nécessairement problématique. D'après Maruna & Mann (2006), il s'agit d'une réaction courante chez les personnes confrontées à un geste répréhensible. Le déni n'est donc pas nécessairement lié à un risque accru de récidive sexuelle. D'ailleurs, il y aurait un certain nombre de conséquences positives associées à l'extériorisation de la responsabilité de ses actions négatives (Maruna & Mann, 2006). Maruna (2001) a constaté que parmi un échantillon de contrevenants dont les délits ne sont pas de nature sexuelle, ceux qui se désistent de la criminalité ont tendance à attribuer la commission de leur délit à des caractéristiques externes et instables, plutôt qu'à des traits de

personnalité internes et stables. Ces résultats suggèrent que le transfert de l'attribution de responsabilité à des causes internes n'est pas nécessairement thérapeutique ou encore efficace et que la formulation d'excuses peut remplir une fonction tout à fait saine.

D'autres auteurs ont également constaté que le déni n'est pas nécessairement nocif. Marshall, Marshall et Kingston (2011) rapportent que la littérature en psychologie sociale révèle que loin d'être problématique, la formulation d'excuses peut être saine et adaptative. D'un autre côté, l'acceptation entière de ses actions négatives place les individus à risque de dépression (par ex., Abramson, Seligman, & Teasdale, 1978). Lord et Wilmot (2004), de leur part, notent qu'en dehors du domaine de la délinquance sexuelle, le déni est souvent considéré comme une stratégie d'adaptation naturelle et courante. Goleman (1989) soutient que le déni a une fonction apaisante et Kendall (1992) considère que certaines distorsions, même si elles ne reflètent pas précisément la réalité, permettent la préservation de la santé mentale. Folks, Freeman, Sokol et Thurstin (1988) ont d'ailleurs constaté que chez les patients qui se remettent d'une chirurgie de pontage coronarien, le déni est un bon prédicteur de la récupération. Dans le domaine de la toxicomanie, Miller et Rollnick (1991) ont fait valoir que le déni n'est pas un trait de personnalité fixe ou une stratégie délibérée de manipulation, mais qu'il s'agit plutôt d'une réponse individuelle à une situation donnée.

Yates (2009) suggère que le délinquant sexuel refuserait d'admettre son délit parce qu'implicitement, il reconnaît que son geste est nuisible et est réticent à l'admettre aux yeux d'autrui. Vu sous cet angle, le déni peut être considéré comme une réaction saine au comportement délictueux. Ainsi, Maruna et Mann (2006) suggèrent que plutôt d'insister pour que les délinquants prennent la responsabilité pour leur antécédent délictueux, les efforts des professionnels devraient être concentrés sur la prise de responsabilités pour le futur.

D'ailleurs, Wright et Schneider (1999) mentionnent que les approches thérapeutiques de confrontation ont généralement pour effet d'amener l'individu à se conformer aux exigences, sans qu'il ne se reconnaisse dans les objectifs de traitement. Ainsi, plutôt que de mettre l'accent sur les excuses a posteriori, l'approche envers le déni devrait se centrer sur les attitudes supportant l'agression sexuelle et les schémas cognitifs sous-jacents qui sont empiriquement liés à récidive (Maruna & Mann, 2006).

Ces divergences de point de vue quant à l'approche à adopter face au déni soulignent qu'il existe encore un vide théorique au sujet du déni chez les délinquants sexuels. Cette lacune expliquerait pourquoi la fonction du déni est toujours grandement délibérée dans la littérature. Certains auteurs attribuent le déni à un geste délibéré et conscient en raison de sentiments de honte et de culpabilité envers leur délit. D'autres auteurs soulignent que les délinquants sexuels s'engagent consciemment dans le déni de leurs actions, en raison de coûts personnels, sociaux et économiques trop élevés. Parmi les raisons du maintien du déni, les délinquants sexuels eux-mêmes nomment que le déni leur permet de maintenir une estime et une image de soi positives. De plus, ils rapportent que le déni est en partie motivé par la crainte de conséquences négatives, telles que la publicité, la stigmatisation sociale, la victimisation en établissement de détention, et la perte de la famille et des amis (Lord & Willmot, 2004; Marshall et al., 2001). Le déni et la minimisation seraient donc un processus cognitif normal, par lequel les individus peuvent maintenir leur estime de soi et faire face à la dissonance entre eux-mêmes et leur comportement, malgré les croyances de certains professionnels (voir Freeman, Palk & Davey, 2010).

Il est important de noter que le déni n'est pas un facteur de risque pour la récidive sexuelle. La méta-analyse de Hanson et Bussière (1998) fût la première à établir que le déni

n'est pas un prédicteur significatif de la récidive sexuelle. Dans sa critique, Lund (2000) soulève toutefois que parmi les sept études traitant du déni incluses dans cette méta-analyse, certaines considéraient le déni de la perpétration de l'infraction, d'autres faisaient plutôt référence à des erreurs de pensées et trois de ces études excluaient d'emblée les individus qui niaient catégoriquement la perpétration du délit. En réponse à cette critique, Hanson et Morton-Bourgon (2005) ont réduit la variation de l'opérationnalisation du déni en utilisant plutôt une variable dichotomique pour mesurer l'absence ou la présence de déni. Leurs résultats indiquent toujours l'absence d'une relation prédictive significative entre le déni et la récidive sexuelle.

Langton et ses collègues (2008) concluent également à une absence de relation prédictive pour la récidive sexuelle lorsque le déni et la minimisation sont mesurés de façon dichotomique. Toutefois, lorsque ces variables sont mesurées à l'aide d'une variable continue, les recherches indiquent maintenant une relation plus nuancée entre le déni et la récidive. En considérant le score à l'item « déni et minimisation » de l'échelle de réponse au traitement (*Response to Treatment scale*; Langton, 2003), il semblerait qu'un niveau plus élevé de minimisation soit prédictif de la récidive sexuelle chez les délinquants sexuels à haut risque. Nunes et ses collègues (2007) concluent quant à eux que, parmi les délinquants sexuels qui présentent un faible risque de récidive actuariel, tel que mesurée par l'outil d'évaluation rapide du risque de récidive sexuelle (*Rapid Risk Assessment for Sexual Offense Recidivism*; RRASOR; Hanson, 1997), les risques de récidive sexuelle sont plus élevés chez ceux qui nient le délit que chez ceux qui admettent l'infraction. Nunes et ses collègues suggèrent donc que la relation entre le déni et la récidive sexuelle serait nuancée par le niveau de risque actuariel.

Finalement, il apparaît que la relation entre la récidive sexuelle et le déni n'est pas uniquement nuancée par le niveau de risque de l'individu. Looman, Abrecen et Beraki (2011) indiquent que cette relation varie selon qu'elle est mesurée avant ou après le traitement. Spécifiquement, ces auteurs ont trouvé que dans un échantillon de 210 agresseurs sexuels, les délinquants sexuels à risque modéré qui n'ait certains aspects du délit avant le traitement avaient un plus haut risque de récidive que les délinquants à risque modéré sans déni. Pourtant, à la fin du traitement, ce sont les délinquants à haut risque et présentant toujours un haut niveau de déni qui avaient le plus haut taux de récidive sexuelle (Looman et al., 2010).

Autrement dit, malgré l'insistance des professionnels pour surmonter le déni et la minimisation, il n'est pas clairement établi que le déni et la minimisation sont des éléments pathologiques. De plus, les auteurs n'excluent pas que le déni et la minimisation sont des stratégies délibérées des délinquants sexuels pour éviter de prendre responsabilité pour les gestes posés. L'importance même de s'attarder à la question du déni en traitement est questionnée par certains, puisque la récidive sexuelle n'est pas clairement associée aux manifestations du déni.

#### **2.1.4. Mesure du déni.**

Malgré le rôle important que jouent le déni et la minimisation dans l'évaluation et le traitement des délinquants sexuels, il n'en demeure pas moins que plusieurs théories du déni ne sont pas étayées par des données empiriques et que les approches de traitement ne sont pas toujours basées sur une théorie clairement identifiée de la compréhension du déni. Cette lacune de la littérature pourrait découler du fait que très peu d'outils de mesure du déni ont été proposés au fil des années.



En 1991, Barbaree a élaboré le *Denial and Minimization Checklist* (DMCL), le premier questionnaire ciblant spécifiquement le déni et la minimisation chez les délinquants sexuels. Il a établi une liste de 27 variables évaluées selon leur présence ou leur absence dans le discours et le dossier de l'individu. Le déni y était qualifié de trois façons, soit le déni de toute forme d'interaction avec la victime, le déni de la nature sexuelle de l'infraction ou le déni du comportement sexuel délictuel. La minimisation était également qualifiée de trois manières, soit la minimisation de la responsabilité de l'infraction, la minimisation de l'ampleur du contact sexuel ou la minimisation du préjudice causé à la victime. Bien que la recherche sur le DMCL soit limitée, les données préliminaires indiquent que l'instrument présente une validité théorique acceptable et qu'il s'agit d'une mesure utile à l'évaluation du déni et de la minimisation pré-traitement (Barbaree, 1991).

Schneider et Wright (2001) remarquent que l'un des obstacles majeurs qui interfère à l'évaluation et à la compréhension du déni est l'absence d'un instrument de mesure qui capte adéquatement les multiples facettes du déni décrites dans la littérature. Ils soutiennent que les modèles du déni ont été trop peu soumis à une analyse empirique et par conséquent, ils n'offrent que peu d'information quant à l'évaluation et à l'évolution du déni en traitement (Schneider & Wright, 2001). Malgré l'absence d'une approche systématique, les jugements cliniques, les interventions et les objectifs de traitement sur les approches du déni ont continué d'être réalisés. Pour s'attaquer à ce problème, Schneider et Wright (2001) ont développé le *Facets of Sexual Offenders Denial* (FoSOD) visait à fournir un instrument prenant en compte la complexité du déni, tout en étant fiable au plan psychométrique. À partir d'un échantillon de 179 agresseurs sexuels d'enfant, ces chercheurs ont construit une échelle cohérente avec les sept types de déni les plus couramment identifiés dans la littérature, soit le déni de l'infraction,

le déni de la responsabilité, le déni de l'impact sur la victime, le déni de l'étendue de l'infraction, le déni de la planification de l'infraction, le déni de la déviance sexuelle et le déni du risque de récidive. Les items ont été puisés dans la littérature et révisés par plusieurs cliniciens. Schneider et Wright (2001) ont trouvé que cette échelle rejoignait sensiblement les mesures alternatives du déni. De plus, ils ont évalué la validité prédictive de l'instrument en comparant les scores pré-traitement aux scores obtenus à différentes étapes du traitement. Ils concluent que le FoSOD témoigne de la structure multidimensionnelle du déni et de sa présence tout au long du traitement.

Parmi les autres outils d'évaluation du déni et de la minimisation se trouve le SOARS. Peacock (2000) a développé cet outil psychométrique pour mesurer la disposition du délinquant sexuel à s'engager en traitement. Comme souligné précédemment, le déni est étroitement associé au fait qu'un délinquant sexuel doit accepter la responsabilité de ses actes, sans quoi il ne peut s'engager dans son traitement. Ainsi, bien qu'elle vise à mesurer la disposition de l'individu à s'engager en traitement, l'échelle d'acceptation de la responsabilité chez les délinquants sexuels (*Sex Offender Acceptance of Responsibility Scales*; SOARS) est communément acceptée en tant que mesure du déni, notamment au sein de la batterie de tests utilisés par le Service correctionnel du Canada pour l'évaluation des délinquants sexuels. Le SOARS a été développé auprès de 97 agresseurs sexuels d'enfants et de femmes adultes dans un établissement carcéral canadien à sécurité moyenne. Il est constitué de six sous-échelles : la reconnaissance du délit, les justifications, la reconnaissance de la planification de l'infraction, la reconnaissance des intérêts sexuels, la reconnaissance du préjudice à la victime et la motivation au changement. Les analyses statistiques menées par Peacock (2000) révèle une bonne consistance interne. L'auteur ajoute que l'instrument est valide, mais que des

recherches ultérieures devraient investiguer sa structure psychométrique. Malgré l'utilisation du SOARS dans l'évaluation des délinquants sexuels participant au programme de traitement offert au Service correctionnel canadien, aucune étude n'a examiné la validité de sa structure psychométrique à ce jour.

En bref, les concepts de déni et de minimisation ont souffert d'une lacune conceptuelle importante dans la littérature. Les chercheurs et les cliniciens ne parviennent pas à définir avec précision ces concepts qui prennent une place importante dans l'évaluation et le traitement des délinquants sexuels. Certaines échelles ont tout de même été développées pour tenter d'apporter un soutien empirique à ces concepts théoriques. Or, ces outils n'ont jamais fait l'objet d'une validation psychométrique rigoureuse; leur utilité empirique est donc limitée.

## **2.2 Distorsions cognitives**

Le déni et la minimisation sont inclus dans le domaine des cognitions et sont parfois considérés comme des distorsions cognitives. Or, les distorsions cognitives ont fait l'objet de plusieurs conceptualisations diverses. De plus, tout comme les concepts de déni et de minimisation, ces conceptualisations ont parfois été développées en vase clos, de façon indépendante l'une des autres. Certains éléments sont parfois inclus, parfois exclus de certaines définitions. Ainsi, certains auteurs se limitent à discuter d'attitudes et de croyances, alors que d'autres parlent de justifications à l'agression sexuelle, incluant la minimisation, mais pas nécessairement le déni. Sans conceptualisation unique, il devient difficile d'examiner la relation unissant le déni, la minimisation et les distorsions cognitives.

### **2.2.1 Conceptualisations.**

Le terme «distorsion cognitive» dans le domaine de l'agression sexuelle a été adopté de la littérature sur la thérapie cognitive de la dépression. Dans ce domaine, le terme est utilisé pour décrire le contenu de la pensée idiosyncrasique indicative des conceptualisations déformées ou irréaliste (Beck, 1963). Dans le champ de la délinquance sexuelle, le concept s'est toutefois éloigné de cette définition au fil des années.

Abel, Becker et Cunningham-Rathner (1984) ont introduit le concept de distorsions cognitives pour expliquer l'agression sexuelle envers les enfants. Ces auteurs ne définissent toutefois pas ce qu'ils entendent par « distorsion cognitive », qu'ils décrivent comme un système de croyances utilisé par l'individu pour analyser ses propres actions. Ce n'est qu'en 1989 qu'Abel et ses collègues définissent clairement ce qu'est pour eux le concept des distorsions cognitives. D'après Abel et ses collègues, (1989), les distorsions cognitives sont les processus cognitifs internes du délinquant sexuel qui servent à rationaliser le comportement et qui permettent de justifier les gestes d'agression sexuelle sans vivre l'angoisse, la culpabilité et la perte d'estime de soi qui résultent habituellement d'un comportement qui va à l'encontre des normes sociales. Ce sont donc des rationalisations développées avant et pendant le délit pour justifier la perpétration du geste de délinquance sexuelle. Cependant, selon cette conceptualisation, il n'est pas clair si les distorsions cognitives sont un processus utilisé consciemment ou non par le délinquant sexuel (Mann & Beech, 2003). De plus, elle ne donne aucune indication sur l'étiologie des distorsions cognitives ou sur les structures psychologiques qui les génèrent (Ward & Casey, 2010).

Les définitions des concepts de distorsion cognitive commencent à diverger dès 1990, lorsque Murphy établit les distorsions cognitives comme étant les déclarations faites par les

délinquants leur permettant de nier, minimiser, rationaliser et justifier leur comportement. Ces déclarations post-délictuelles sont considérées comme étant conscientes et délibérées. Murphy inclut le déni et la minimisation de l'agression sexuelle dans sa définition alors qu'Abel et ses collègues se contentent de faire référence aux justifications et aux rationalisations.

Au fil des années, le concept de distorsions cognitives continue d'être modifié et élaboré par différents auteurs. Par exemple, Prentky et Knight (1991) décrivent les distorsions cognitives comme des attitudes irrationnelles qui se développent dans certains contextes sociaux et culturels et qui servent à perpétuer la violence sexuelle contre les femmes et les enfants. Bumby (1996) considère que les distorsions cognitives chez les délinquants sexuels sont des croyances apprises qui permettent au délinquant sexuel d'éviter l'imputabilité de ses actions et de réduire les sentiments de culpabilité et de honte, lui permettant ainsi de poursuivre le comportement sexuel déviant. Pour Blumenthal, Gudjonsson, et Burns (1999), les distorsions cognitives sont des attitudes et des croyances que les délinquants utilisent pour nier, minimiser et de rationaliser leur comportement. Les distorsions cognitives réfèrent ici à des attitudes globales et à des croyances supportant la délinquance sexuelle.

En s'intéressant plutôt aux distorsions cognitives à la lumière de la littérature sur les cognitions sociales, Ward, Hudson, Johnston et Marshall (1997) ont tenté d'intégrer les diverses définitions au sein d'un cadre théorique intégratif. Ces auteurs suggèrent que les délinquants interprètent les informations nouvelles de manière à supporter l'agression sexuelle. Ces interprétations viennent ensuite confirmer et renforcer les croyances erronées. D'après Ward et al. (1997), il s'agit d'une stratégie de traitement de l'information tout à fait normale, impliquée également dans le maintien des attitudes et des stéréotypes chez les individus de la population générale : la plupart des individus s'engagent effectivement dans

des réflexions auto-trompeuses dans un certain nombre de situations (Ward et al., 1997). Ainsi, de nombreux biais cognitifs proviennent des limites inhérentes à la capacité humaine à traiter l'information et ce, en raison de la limite sur la quantité d'informations que l'humain peut traiter (Ward et al. 1997). De ce fait, le traitement de l'information se fait parfois à l'aide de raccourcis de la pensée dans un but d'efficacité. Ces raccourcis cognitifs produisent ainsi des biais cognitifs utilisés pour interpréter les nouvelles informations. Dû à ces biais cognitifs, les agresseurs sexuels d'enfants perçoivent les événements d'une manière qui leur permet de contourner leurs inhibitions sociales (Wright & Schneider, 1999). Les distorsions cognitives seraient donc un processus biaisé de traitement de l'information supportant l'agression sexuelle.

Dans ses efforts pour développer une explication théorique des mécanismes générant les distorsions cognitives, Ward (2000) émet l'hypothèse que les distorsions cognitives découlent non pas de croyances hétéroclites sur l'agression sexuelle, mais de théories causales sous-jacentes sur le monde en général. Pour cet auteur, les cognitions liées à l'agression sexuelle sont regroupées en un réseau de croyances unifiées dans un schéma sous-jacent. Ces schémas sous-jacents génèrent les distorsions cognitives, qui en seraient la manifestation de surface (Ward et al., 1997). Les distorsions cognitives découlent donc d'un ensemble de schémas cognitifs sous-jacents auquel Ward (2000) fait référence comme étant des « théories implicites ». Ces théories implicites seraient utilisées pour expliquer, prédire et interpréter les phénomènes interpersonnels. Les théories implicites influenceraient la façon dont l'information est interprétée, ce qui conduirait à des croyances déformées sur soi, sur les autres et sur le monde (Ward, 2000).

Les théories d'Abel et ses collègues (1989) et de Ward (2000) décrites ci-haut sont considérées comme les principales théories de distorsions cognitives chez les agresseurs sexuels d'enfants. D'importants éléments les différencient. Alors que les travaux de Ward soulignent le rôle étiologique des croyances supportant l'agression sexuelle, les travaux d'Abel mettent plutôt l'accent sur le rôle de maintien que jouent ces croyances sur les comportements d'agression sexuelle (Gannon & Polascheck, 2006). En outre, Ward soutient que les croyances liées à infraction sont sensibles aux perceptions et aux sentiments de l'observateur face à une situation donnée, alors qu'Abel suggère que les croyances liées à l'agression sexuelle sont plus globales et indépendantes des situations spécifiques (Gannon & Polascheck, 2006). Ward et Casey (2010) signalent également qu'aucune de ces théories ne se prononce sur le rôle de l'environnement externe, autre qu'en tant qu'élément déclencheur des processus cognitifs ou comme source d'apprentissage.

Sommairement, les distorsions cognitives sont tour à tour décrites comme des processus cognitifs internes (Abel et al., 1989), des déclarations conscientes (Murphy, 1990), des attitudes et des croyances (Blumenthal, Gudjonsson & Burns, 1999; Bumby, 1996; Prentky & Knight, 1991). Elles servent parfois à nier (Blumenthal, Gudjonsson & Burns, 1999; Murphy, 1990), parfois à justifier et rationaliser l'agression sexuelle (Abel et al., 1989; Blumenthal, Gudjonsson & Burns, 1999; Murphy, 1990) ou à perpétuer la délinquance sexuelle (Bumby, 1996; Prentky & Knight, 1991). Depuis l'introduction du concept de distorsion cognitive au domaine de l'agression sexuelle, le terme a donc souffert d'un usage imprécis et incohérent. Les diverses conceptualisations font appel à des termes descriptifs génériques (Ward & Casey, 2010). Très peu d'auteurs ne se sont attardés à la définition explicite de ces éléments descriptifs du concept de distorsions cognitives. Pour cette raison, le

concept de distorsion cognitive a tendance à regrouper plusieurs phénomènes différents. Arkowitz et Vess (2003) soulignent d'ailleurs que le concept de distorsion cognitive a été utilisé de manière interchangeable avec une variété d'autres termes, y compris les attitudes irrationnelles, les croyances inadaptées, les produits cognitifs, les justifications, les rationalisations et le déni et la minimisation. Ce manque de cohérence dans les conceptualisations des distorsions cognitives est susceptible d'avoir un impact négatif sur l'avancement de la recherche et la compréhension du phénomène.

### **2.2.2. Méthodes d'évaluation.**

La confusion au plan de la définition des distorsions cognitives n'a pas empêché certains auteurs de mesurer ce phénomène. Or, sans conceptualisation uniforme et consensuelle sur laquelle s'appuyer, l'évaluation et la mesure des distorsions cognitives varient largement.

Abel, Becker et Cunningham-Rathner (1984) ont été les premiers chercheurs à s'intéresser aux distorsions cognitives chez les agresseurs sexuels. En se fondant sur l'évaluation clinique des déclarations post-délictuelles des agresseurs d'enfant, ils ont catégorisé les distorsions cognitives sur une base thématique. Cette catégorisation était un point de départ intéressant pour les recherches futures, mais une grande partie du contenu thématique des distorsions cognitives ne s'insérait dans aucune des catégories identifiées. L'analyse clinique du contenu du discours des agresseurs sexuels demeure néanmoins est un moyen couramment utilisé pour élaborer des questionnaires qui mesurent les croyances liées aux infractions sexuelles (Gannon & Polascheck, 2006).

Une des premières échelles adoptées pour mesurer les croyances supportant l'agression sexuelle est l'échelle d'acceptation des mythes liés au viol (Burt, 1980). À partir de 598



entrevues avec des hommes adultes, Burt a identifié plusieurs variables mesurant les croyances biaisées envers le viol des femmes adultes, incluant des items tels que « Une femme qui se rend chez un homme à la première rencontre implique qu'elle est consentante » et « Plusieurs femmes rêvent secrètement de se faire violer et peuvent inconsciemment se mettre dans des situations où elles se feront attaquer ». Burt (1980) a rapporté que les hommes qui agressent sexuellement les femmes adultes entretiennent un nombre significativement plus élevé de croyances déformées à propos du viol que les individus de la communauté. Bien que les propriétés psychométriques de l'échelle soient acceptables, peu d'information est disponible quant à la validité discriminante de l'échelle ou de sa vulnérabilité au biais de désirabilité sociale.

Abel et ses collègues (1989) ont conçu et publié le premier questionnaire mesurant les distorsions cognitives liées à l'agression sexuelle d'enfants. L'échelle des cognitions d'Abel et Becker (*Abel and Becker Cognitions Scale*) comprend 29 items notés sur une échelle de type Likert. Les items incluent des énoncés tels que « La sexualité entre un enfant et un adulte ne cause aucun dommage émotionnel », « Lorsqu'un enfant observe un adulte se masturber, il apprend la sexualité » et « Dans le futur, la société va réaliser que le sexe entre un enfant et un adulte est acceptable ». Abel et ses collègues (1989) ont trouvé que les agresseurs sexuels d'enfants endossent significativement plus de croyances déviantes au sujet de l'acceptabilité de l'activité sexuelle avec des enfants que les autres agresseurs sexuels. D'autres études (Hayashino, Wurtele & Klebe, 1995; Tierney & McCabe, 2001) démontrent toutefois que, en moyenne, les agresseurs sexuels d'enfants sont en désaccord avec les énoncés de l'échelle. Ce constat est possiblement dû au fait que l'échelle des cognitions d'Abel et Becker cible les croyances liées à l'agression sexuelle plutôt que les distorsions des délinquants envers leur

propre délit, reflétant les lacunes identifiées précédemment quant à une conceptualisation inadéquate et imprécise des distorsions cognitives. Bien que les propriétés psychométriques de cette échelle sont acceptables, certains auteurs notent que l'échelle doit être améliorée en partie en raison de sa transparence, entraînant un biais de désirabilité sociale, et de sa lacune de discrimination au sein de certains groupes de délinquants sexuels (Abel et al, 1989; Murphy, 1990). Abel et ses collègues (1989) remarquent en outre que deux des items évaluent les croyances du participant face au traitement, plutôt que les croyances envers l'agression sexuelle.

Confronté aux lacunes des échelles de distorsions cognitives, Bumby a développé un nouveau questionnaire de mesure des distorsions cognitives dont les items provenaient de l'expérience clinique et de recherches antérieures. Certains items s'inspirent des items de l'échelle de cognitions d'Abel et Becker (1989) et l'échelle des mythes liés au viol (Burt, 1980). Les échelles RAPE et MOLEST de Bumby visent à mesurer respectivement les distorsions cognitives des agresseurs sexuels de femmes adultes et d'enfants et sont composées de 36 et 38 items, chacun étant évalué à l'aide d'échelles de Likert en quatre points.

Les résultats de Bumby (1996) soulignent que les agresseurs sexuels présentaient des distorsions cognitives endossant l'agression sexuelle, tant pour les agresseurs sexuels d'enfants que pour les agresseurs sexuels de femmes adultes. Toutefois, les études subséquentes sur les échelles de Bumby ont démontré qu'elles ne parviennent pas à discriminer les agresseurs d'enfants et les agresseurs de femmes, bien que les agresseurs d'enfants obtiennent des scores significativement plus élevés à l'échelle MOLEST comparativement aux agresseurs de femmes (Arkowitz & Vess, 2003). Ces échelles sont

incluses dans un grand nombre de batterie d'évaluation des délinquants sexuels pour plusieurs raisons (Arkowitz & Vess, 2003). D'abord, la plupart des items de ces échelles ont été obtenues à partir d'instruments déjà soumis à la recherche. De plus, les items ont été conçus de façon à réduire le biais désirabilité sociale. Un autre avantage de ces échelles est qu'elles ont été créées spécifiquement pour mesurer les distorsions cognitives chez les agresseurs de femmes adultes ou les agresseurs sexuels d'enfants, prenant en considération l'hétérogénéité des caractéristiques de ces groupes (Grubin & Kennedy, 1991; Polascheck, Ward & Hudson, 1997). Pour ces raisons, les échelles de Bumby sont utilisées au sein de la batterie de tests psychométriques que les participants au programme national de traitement des délinquants sexuels (*National Sex Offender Treatment Program*; NaSOP; voir Nunes & Cortoni, 2007) doivent compléter. Puisque le mémoire actuel utilise des données tirées de cette batterie de test, une attention particulière a été portée aux échelles de Bumby en tant que mesure des distorsions cognitives.

Récemment, Hermann et ses collègues (Hermann, Nunes, Babchishin, Leth-Steensen & Cortoni, 2012a; Hermann, Babchishin, Nunes, Leth-Steensen, & Cortoni, 2012b) se sont intéressés à la structure factorielle des échelles de Bumby. À l'aide de données récoltées auprès de 255 détenus masculins, ces auteurs ont effectué deux analyses factorielles sur ces échelles. L'analyse factorielle de l'échelle RAPE à partir d'un échantillon de 280 détenus masculins a permis l'extraction de deux facteurs. Le premier facteur, appelé « excuses de l'agression sexuelle » est constitué de 20 items avec une excellente consistance interne ( $\alpha=0,92$ ) alors que le second facteur nommé « justifications de l'agression sexuelle » inclut 16 variables ( $\alpha=0,91$ ).

Les analyses de l'échelle MOLEST ont également permises d'en extraire deux facteurs. Le premier facteur comprend 20 variables et démontre une bonne consistance interne ( $\alpha=0,92$ ). Le second facteur comprend 18 variables et présente également une excellente consistance interne ( $\alpha=0,93$ ). Ces facteurs ont également été nommés « excuses » et « justifications » de l'agression sexuelle. La corrélation entre ces facteurs est de 0,72. Leurs résultats indiquent que les scores des agresseurs sexuels d'enfants étaient significativement plus élevés que les individus n'ayant pas agressé d'enfants et ce, pour chacun des deux facteurs. Hermann et ses collègues suggèrent que chacun des facteurs représente une fonction différente des distorsions cognitives. Ainsi, les excuses correspondraient à une tentative d'atténuer la responsabilité pour l'agression sexuelle en attribuant la cause à des forces incontrôlables, alors que les justifications viseraient plutôt à atténuer les perceptions négatives de l'abus sexuel des enfants.

En plus des échelles d'Abel et Becker, de Burt et de Bumby, plusieurs autres questionnaires portant sur les distorsions cognitives ont été développés, sans être aussi largement utilisés (Gannon & Polascheck; 2006). Le *Multiphasic Sex Inventory* (MSI, Nichols & Molinder, 1984) est constitué de vingt sous-échelles, dont deux qui s'adressent spécifiquement aux aspects cognitifs de l'agression sexuelle. Hanson, Gizzarelli et Scott (1994) ont développé le *Hanson Sex Attitude Questionnaire*. Parmi les autres échelles existantes, il y a également l'échelle des agresseurs sexuels d'enfants (*Child Molester Scale*; CMS; McGrath, Cann, et Konopasky, 1998), l'échelle *Children and Sex Cognitions* (Beckett, 1987) ainsi que l'échelle de la sexualité avec des enfants (*Sex With Children Scale*; Marshall, 1994). Par contre, ces échelles ont moins été validées ou sont moins utilisées dans la pratique clinique.

### **2.2.3. Critiques.**

Plusieurs questionnaires évaluant les distorsions cognitives, dont les échelles de Bumby, ont fait l'objet d'une validation empirique robuste. Or, les résultats obtenus à l'aide de cette méthode de recherche fait l'objet de nombreuses critiques. D'abord, les résultats des différentes études s'appuyant sur les échelles de mesure des distorsions cognitives ne permettent pas de conclure que ces échelles discriminent efficacement les agresseurs sexuels, c'est-à-dire que les scores obtenus ne sont pas statistiquement différents entre les agresseurs sexuels d'enfants, les agresseurs sexuels de femmes ou les non-agresseurs (Gannon & Polascheck, 2006). Même lorsque la discrimination est possible, la pertinence clinique de cette distinction est discutable, étant donné l'acceptation relativement faible des distorsions cognitives par les agresseurs sexuels. En effet, les scores ont plutôt tendance à démontrer que les agresseurs sexuels sont en désaccord avec les distorsions cognitives. Il est possible que cette faible acceptation des distorsions cognitives soit dû à une opérationnalisation inadaptée, découlant de la définition imprécise du concept de distorsions cognitives. Il est vrai qu'un large éventail de croyances est mesuré par ces échelles. Certains questionnaires contiennent des éléments qui se concentrent principalement sur le préjudice causé aux victimes et l'attribution de responsabilité à l'agression sexuelle, tandis que d'autres échelles comprennent des éléments qui reflètent plutôt les intérêts sexuels déviants (Abel et al., 1989; Gannon & Polaschek, 2006; Hanson et al, 1994; Ward, 2000; Ward, Gannon, et Keown, 2006).

En plus des limites liées à la validité discriminante et à la faible acceptation des distorsions cognitives par les agresseurs sexuels, les questionnaires sont également critiqués par leur nature auto-reportée. Ward et ses collègues (1997) expliquent que les questionnaires ne peuvent distinguer les structures cognitives inconscientes des auto-déclarations délibérées.

Puisqu'une grande partie du processus cognitif qui sous-tend les distorsions cognitives est inconscient, Gannon et Polascheck (2006) soulignent que l'utilisation de méthodes de recherche moins directe, c'est-à-dire qui évalue distinctement le processus cognitif à l'origine des distorsions et qui fournissent des indices de la présence de schémas cognitifs, est nécessaire à l'avancement des connaissances. Il existe un large éventail de mesures indirectes, dont certaines ont été appliquées à l'évaluation des distorsions cognitives chez les délinquants sexuels. Parmi celles-ci, les chercheurs en délinquance sexuelle ont eu recours à la tâche de décision lexicale (*Lexical Decision Task*; Keown, Gannon & Ward, 2008), à la procédure d'évaluation relationnelle implicite (*Implicit Relational Assessment Procedure*; Dawson, Barnes-Holmes, Gresswell, Hart & Gore, 2009) ainsi qu'au test de l'association implicite de Greenwald (Mihailides, Devilly & Ward, 2004).

Bien que les études de ce type soient prometteuses, elles ne sont pas suffisamment développées pour être appliquées avec succès aux milieux pratiques. Ces méthodes sont issues de la théorie selon laquelle les distorsions cognitives sont des processus cognitifs sous-jacents et inconscients, mais aucun instrument actuellement mis en pratique ne permet de mesurer ce processus.

Malgré les critiques, le questionnaire standard utilisant les données auto-rapportées demeure donc non seulement la méthode de recherche la plus utilisée dans le domaine des distorsions cognitives (Gannon & Polascheck, 2006), mais également l'outil le plus utilisé dans la pratique clinique.

### **2.3 Relation entre le déni, la minimisation et les distorsions cognitives**

Malgré les lacunes conceptuelles soulignées ci-haut, tant pour les concepts de déni et de minimisation que pour le terme « distorsion cognitive », certains auteurs y ont vu

suffisamment de similitudes pour les mettre en relation. Ainsi, le déni, la minimisation et les distorsions cognitives sont parfois décrits comme des éléments d'un même processus, servant à justifier et rejeter la responsabilité de l'agression sexuelle. D'autres auteurs soulignent plutôt qu'il s'agit de concepts distincts, où le déni et la minimisation réfèrent à une infraction spécifique alors que les distorsions cognitives sont des croyances plus larges quant à l'agression sexuelle ou encore que le déni et la minimisation sont des cognitions post-délictuelles, alors que les distorsions cognitives contribuent au passage à l'acte. Au plan théorique, plusieurs auteurs ont ainsi associés le déni et la minimisation aux distorsions cognitives. Or, au plan empirique, seules trois études produisent des résultats en ce sens et ce, à l'aide d'outils de mesure qui varient d'une étude à l'autre.

### **2.3.1 Concepts analogues.**

Plusieurs auteurs se sont intéressés à l'existence d'un lien entre le déni et les distorsions cognitives. Certains indiquent que la plupart des formes de déni et de minimisation sont des distorsions cognitives (Barbaree, 1991; Ward, 2000; Yates, 2009), soit des interprétations inexactes et déformées de la situation, utilisées pour justifier le comportement et rejeter la responsabilité de l'infraction sexuelle. Autrement dit, le déni, la minimisation et les distorsions cognitives remplissent la même fonction, celle de diminuer la responsabilité du délit.

La relation unissant le déni, la minimisation et les distorsions cognitives est expliquée différemment par Schneider et Wright (2004). Ces derniers suggèrent que le déni et la minimisation sont plutôt les manifestations de surface des distorsions cognitives. Ces auteurs proposent que les verbalisations de déni et de minimisation représentent le matériel cognitif le plus facilement accessible à partir duquel il est possible d'inférer les schémas cognitifs qui

fournissent la base des éléments de restructuration cognitive (Schneider & Wright, 2004). Schneider et Wright (2004) indiquent que les distorsions cognitives sont souvent décrites comme des comptes rendus biaisés découlant de croyances préexistantes, alors que le déni est généralement considéré comme un ensemble d'excuses et de justifications destiné à fausser délibérément les faits. Tous deux servent à diminuer le sentiment de responsabilité du contrevenant envers l'infraction. Or, pour ces auteurs, les explications produites par les délinquants pour excuser ou nier leur comportement sont elles-mêmes susceptibles de produire une pensée biaisée. Autrement dit, les délinquants sont susceptibles de devenir de plus en plus confiant de l'exactitude de leurs déclarations. Ainsi, le déni ne serait pas simplement être une stratégie délibérée employée dans les premières étapes du traitement pour éviter les conséquences indésirables liées à l'aveu. Le déni pourrait aussi inclure des cognitions biaisées qui servent à maintenir les croyances biaisées. Le déni peut donc être mieux compris en terme d'une série d'explications qui permettent de réduire la responsabilité tout au long du traitement et qui sont renforcées par des croyances déformées et des processus cognitives biaisés (Barbaree, 1991; Murphy, 1990; Schneider & Wright, 2001; Wright & Schneider, 1999).

Une variété de chercheurs ont émis l'hypothèse d'une relation étroite entre les distorsions cognitives, le déni et la minimisation, bien que la nature de cette relation n'ait jamais été détaillée (Conte, 1985; Gudjonsson, 1990; Johnston & Ward, 1996; Ward et al, 1997; Ward, Hudson, et Marshall, 1995; Wright & Schneider, 1999). Peu de recherches soutiennent cette hypothèse. Gudjonsson (1990) a examiné le déni, la minimisation et les distorsions cognitives au sein d'un échantillon de vingt-cinq agresseurs sexuels intrafamiliaux. Il a trouvé qu'une plus grande acceptation des distorsions cognitives est associé à une tendance plus importante à attribuer le blâme à des facteurs externes et donc, à minimiser les



circonstances de l'infraction. Gudjonsson est parvenu à ces résultats en utilisant l'échelle de cognitions d'Abel et Becker (Abel et al, 1989) et de l'inventaire révisé de l'attribution du blâme (*Revised Gudjonsson Blame Attribution Inventory*; RGBAI; Gudjonsson & Singh, 1989). Bien que le RGBAI n'ait pas été explicitement identifié comme une mesure du déni et de la minimisation, ses items convergent clairement avec les mesures existantes de ces concepts (Nunes & Jung, 2012).

Cet outil a également été utilisé aux côtés des échelles de Bumby dans l'étude de Blumenthal et ses collègues (1999), qui se sont intéressés aux résultats de trente-six agresseurs sexuels d'enfants et de trente violeurs. Cette étude a produit des résultats semblables à ceux de Gudjonsson (1990), mais elle ajoute qu'une plus grande adhésion aux distorsions cognitives est associée à une moindre attribution du blâme à des éléments psychologiques internes. Autrement dit, ces études concluent que plus un délinquant sexuel entretient des distorsions cognitives, moins il prend responsabilité pour l'infraction sexuelle.

Dans le cadre de la validation de l'échelle *Sex With Children*, Mann et ses collègues (2007) ont mis en relation les distorsions cognitives telles que mesurées par cette échelle et le déni et la minimisation, tels qu'évalués par certaines sous-échelles du questionnaire sur les attitudes envers les infractions sexuelles (*Sex Offence Attitudes Questionnaire*), soit les sous-échelles du déni de l'infraction, du déni du tort causé, du déni de la responsabilité, du déni de la répétition du comportement, du déni de la préméditation ainsi que du déni du contrôle. Leurs résultats indiquent qu'il existe une relation entre ces concepts. De fortes corrélations ont été trouvées pour deux sous-échelles et une corrélation modérée a été trouvée entre le score à l'échelle *Sex With Children* et le score total de minimisation du questionnaire sur les attitudes

liées aux infractions sexuelles. Le déni et la minimisation seraient donc partiellement reliés aux distorsions cognitives, telles que mesurées par l'échelle *Sex With Children*.

### **2.3.2 Concepts distincts.**

Contrairement aux auteurs pour qui le déni, la minimisation et les distorsions cognitives forment un unique concept, certains estiment qu'il s'agit de phénomènes entièrement distincts et non liés. Conte (1985) fût l'un de premiers à opposer les excuses et justifications typiquement associées au déni et les distorsions cognitives. Il explique que le déni s'applique aux explications liées à une infraction spécifique, alors que les distorsions cognitives sont interprétées à la lumière de croyances préexistantes plus larges.

Plusieurs autres auteurs ont également suggéré que les mesures de distorsions cognitives mesurent non pas les croyances de l'individu face à son propre délit, mais plutôt ses croyances face à la problématique de délinquance sexuelle de façon générale (par exemple, Blumenthal, Gudjonsson, et Burns, 1999; Gannon & Polaschek, 2006; Mann et al, 2010; Schneider & Wright, 2001). Autrement dit, le déni et la minimisation permettent au délinquant sexuel de rendre son propre délit plus acceptable, alors que les distorsions cognitives servent plutôt à légitimer l'agression sexuelle de façon plus générale (Nunes & Jung, 2012). Les deux peuvent fonctionner parallèlement pour réduire le sentiment de culpabilité liée à l'agression sexuelle.

D'un autre côté, certains auteurs réfutent tout parallèle entre les concepts de déni et minimisation et de distorsions cognitives. O'Ciardha et Gannon (2011) jugent qu'il y a plusieurs manifestations du déni qui ne sont tout simplement pas des distorsions cognitives. Ces auteurs estiment que les excuses, les justifications et la minimisation surviennent suite à l'infraction. Ainsi, plutôt que de s'acharner sur ces déclarations post-délictuelles, les efforts

des professionnels devraient cibler les structures cognitives, soit les croyances profondes et implicites qui jouent un rôle étiologique dans l'agression sexuelle (O'Ciardha & Gannon, 2011). Tel que discuté préalablement, les produits cognitifs de surface sont encore aujourd'hui ce qu'il y a de plus facile à évaluer. En l'absence de mesures validées permettant d'évaluer les structures cognitives susceptibles d'être impliquées dans l'étiologie de la délinquance sexuelle, il est difficile de soutenir empiriquement le processus unissant les distorsions cognitives et les produits cognitifs de surface. Ainsi, bien que les résultats de certaines recherches concluent à la présence d'un lien empirique entre les concepts de déni, minimisation et distorsions cognitives, d'autres résultats parviennent à des constats opposés. Ces recherches soutiennent au contraire que le déni, la minimisation et les distorsions cognitives réfèrent à des phénomènes différents.

Schneider et Wright (2001) ont examiné la relation entre les distorsions cognitives et le déni et la minimisation auprès d'un échantillon de 179 agresseurs d'enfants. Les distorsions cognitives ont été mesurées à l'aide des échelles suivantes : le MOLEST, deux sous-échelles du *Hanson Sex Attitude Questionnaire* (*Sexual Entitlement* et *Sexy Children*; Hanson et al., 1994) ainsi que la sous-échelle des distorsions cognitives et d'immaturation du *Multiphasic Sex Inventory* (Nichols & Molinder, 1984). Le déni et la minimisation ont été évalués par une l'échelle des facettes du déni chez les délinquants sexuels (*Facets of Sexual Offender Denial*; FoSOD; Schneider & Wright, 2001). Une plus grande adhésion aux distorsions cognitives mesurées par l'échelle MOLEST était associée à un plus haut score sur la plupart des sous-échelles du FoSOD. Les distorsions cognitives évaluées par la sous-échelle *Sexy Children* de Hanson ont mené à des résultats similaires. Toutefois, les distorsions cognitives telles que mesurées par la sous-échelle du MSI ne corrélaient que modérément avec les sous-échelles du

FoSOD. Les sous-échelles du FoSOD diffèrent des échelles de mesure des distorsions cognitives en ce sens qu'elles ne ciblent pas la délinquance sexuelle générale, mais plutôt les spécificités de l'infraction même. Par conséquent, ces sous-échelles semblent évaluer une forme de déni qui peut être maintenu simultanément à des distorsions cognitives générales.

Nunes & Jung (2012) ont mené une méta-analyse à partir de trois études portant sur la relation entre le déni, la minimisation et les distorsions cognitives. Leurs résultats révèlent que les mesures de déni et minimisation corrélaient avec les mesures de distorsions cognitives. Dans cette méta-analyse, les distorsions cognitives étaient associées au déni et à la minimisation du sentiment de culpabilité, de la déviance sexuelle et de la responsabilité, ainsi que du préjudice causé à la victime et du besoin de traitement. Les distorsions cognitives n'étaient toutefois pas associées au déni et à la minimisation du désir sexuel non-déviant. Cependant, les corrélations n'étaient pas suffisamment élevées pour indiquer que les mesures de distorsions cognitives et de déni et de minimisation évaluent le même concept. Les auteurs ont conclu que les distorsions cognitives et le déni et la minimisation sont des concepts distincts. Il est toutefois difficile de tirer des conclusions générales suite à une méta-analyse qui rassemble trois études réunissant un total de 153 participants.

Bien qu'il y ait eu un grand nombre de spéculations quant à la relation entre les distorsions cognitives et le déni et la minimisation, toutes les études recensées se rapportent à des outils psychométriques différents, peu ou pas validés empiriquement. L'augmentation de la précision et de la clarté dans la mesure de ces construits cognitifs pourrait faciliter une meilleure compréhension du rôle de ceux-ci dans la délinquance sexuelle, permettant de ce fait une meilleure évaluation et un traitement plus approprié des délinquants sexuels. Les conclusions qui découlent de ces recherches ne peuvent donner raison aux auteurs qui

indiquent que le déni, la minimisation et les distorsions cognitives sont des concepts analogues, ni aux chercheurs qui établissent qu'il s'agit plutôt de concepts indépendants. Cette absence de résultats cohérents est possiblement due à un manque d'outils psychométriques validés pour mesurer chacun des concepts mis en relation.

### **Chapitre 3 : Problématique**

La réflexion sur le déni, la minimisation et les distorsions cognitives a été amorcée il y a plusieurs années, mais la discussion ne semble pas pouvoir dépasser les spéculations théoriques et les résultats empiriques divergents. Les concepts de déni et de minimisation souffrent d'une absence de définition consensuelle et cohérente, où certains auteurs distinguent le déni de la minimisation et que d'autres décrivent le déni soit comme une dichotomie, un continuum ou une catégorie. Malgré ce problème de définition, des échelles de mesure ont tout de même été élaborées, bien qu'aucune d'entre elle n'ait fait l'objet d'une validation théorique ou empirique rigoureuse.

Le concept de distorsion cognitive souffre également d'une conceptualisation floue, rassemblant par moment des phénomènes tels que les attitudes irrationnelles, les croyances inadaptées, les produits cognitifs, les justifications, les rationalisations et le déni et la minimisation. Les outils psychométriques ont toutefois été mieux validés, quoi que l'évaluation à l'aide de données auto-reportées demeure très critiquée à ce jour. Des mesures indirectes ont été proposées, mais elles sont encore trop peu développées pour être adaptées efficacement aux milieux cliniques.

Malgré les conceptualisations diverses, plusieurs auteurs ont tenté de mettre les concepts de déni, de minimisation et de distorsions cognitives en relation. Alors que pour certains, il s'agit des éléments d'un même concept, d'autres estiment qu'il s'agit de phénomènes bien différents. Toutefois, vu la variabilité des outils utilisés, les études empiriques ne permettent pas de tirer des conclusions claires sur la relation unissant le déni, la minimisation et les distorsions cognitives. Dans ce contexte, il est bien évident que les

professionnels ne s'entendent pas sur la relation unissant le déni, la minimisation et les distorsions cognitives.

Les objectifs de la recherche actuelle sont de valider empiriquement certaines propriétés psychométriques de la mesure du déni et de la minimisation et d'examiner le lien entre ces aspects et la mesure des distorsions cognitives afin d'élucider si le déni et minimisation fait partie ou non des distorsions cognitives démontrées par les délinquants sexuels envers leur délit. Une validation empirique de l'évaluation psychométrique des concepts de déni et de minimisation permettra de mieux en saisir la signification et la façon dont ils rejoignent la définition et la mesure des distorsions cognitives. Sans instrument de mesure basé sur des fondements théoriques et empiriques robustes, les chercheurs ne peuvent saisir nettement le lien unissant le déni, la minimisation et les distorsions cognitives. De ce fait, le présent mémoire s'attardera dans un premier temps à valider certaines propriétés psychométriques du SOARS, un outil de mesure du déni et de la minimisation largement utilisé au Canada dans l'évaluation des délinquants sexuels. Il s'agit d'un choix de convenance puisqu'il se retrouve dans une base de données déjà constituée dans le cadre d'un projet de recherche visant à évaluer l'efficacité du programme national de traitement des délinquants sexuels (*National Sex Offender Treatment Program*; NaSOP; voir Nunes & Cortoni, 2007). Dans un deuxième temps, le déni et la minimisation tels que mesurés par le SOARS seront mis en relation avec les distorsions cognitives, telles que mesurées par les échelles de Bumby. Les échelles de Bumby se prêtent parfaitement à l'analyse de cette relation, ayant déjà fait l'objet d'analyses psychométriques rigoureuses (voir Herman et al., 2012a; 2012b).

## **Chapitre 4 : Méthodologie**

### **4.1 Participants**

Les participants étaient 313 détenus masculins incarcérés au Service correctionnel du Canada (SCC) ayant complété le programme national de traitement pour délinquants sexuels du SCC entre 2000 et 2004. Ces individus ont complété une série de tests psychométriques avant et après leur participation au programme. Vu que les données posttraitement reflètent les progrès thérapeutiques (voir Nunes et Cortoni, 2007), seules les données prétraitement ont été utilisées dans la présente recherche. Soixante-trois participants n'ont pas complétés ces questionnaires et ont été exclus des analyses statistiques. Deux cent cinquante participants ont été inclus dans la première série d'analyses sur le SOARS. Parmi les 250 participants retenus, seuls 200 avaient complété tant la mesure du déni et de la minimisation que la mesure des distorsions cognitives. Ce sont donc ces 200 participants qui ont été inclus dans la seconde partie des analyses. Parmi les participants, 52,4% ont participé au programme d'intensité modérée et 47,6% au programme de faible intensité. En moyenne, l'âge des participants était 43,8 ans lors de leur participation au programme.

### **4.2 Instruments**

#### **4.2.1 Sex Offender Acceptance of Responsibility Scales (SOARS; Peacock, 2000).**

Le SOARS est une échelle qui évalue le degré auquel les participants acceptent la responsabilité de leur délit sexuel. Les variables sont cotées sur une échelle de type Likert variant de 1 à 4, un score de 1 signifiant que le répondant est fortement en désaccord avec l'énoncé, alors que 4 indique qu'il est tout à fait en accord. L'instrument est constitué de 6



sous-échelles : la reconnaissance du délit sexuel (8 items, score total entre 0 et 32,  $\alpha=0,92$ ), les justifications (6 items, score total entre 0 et 24,  $\alpha=0,70$ ), la reconnaissance de la planification (8 items, score total entre 0 et 32,  $\alpha=0,89$ ), la reconnaissance des intérêts sexuels (8 items, score total entre 0 et 32,  $\alpha=0,88$ ), la reconnaissance du préjudice à la victime (8 items, score total entre 0 et 32,  $\alpha=0,84$ ) et la motivation au changement (8 items, score total entre 0 et 32,  $\alpha=0,83$ ). Un score élevé à cet outil indique une plus grande reconnaissance de la responsabilité.

#### **4.2.2 Échelles RAPE et MOLEST (Bumby, 1996).**

L'échelle RAPE permet d'évaluer les cognitions supportant l'agression sexuelle de femmes adultes. Elle contient 36 items cotés de 1 à 4 sur une échelle de type Likert, un score de 1 signifiant que le répondant est fortement en désaccord avec l'énoncé, alors qu'un score de 4 indique qu'il est fortement en accord. La consistance interne de cette échelle est de  $\alpha=0,95$ . Plus le score total à l'échelle est élevé, plus le répondant endosse des cognitions supportant le viol. L'échelle MOLEST quant à elle contient 38 items cotés de la même façon et qui visent à évaluer l'acceptation de cognitions supportant l'agression sexuelle d'enfants. L'alpha de Cronbach de cette échelle est de 0,96. Plus le score total est élevé, plus le participant endosse des cognitions supportant l'agression sexuelle d'enfants.

#### **4.3 Procédure**

Les données utilisées dans la présente étude sont issues d'une base de données constituée dans le but d'évaluer l'efficacité du programme national de traitement des délinquants sexuels (*National Sex Offender Treatment Program*; NaSOP; voir Nunes & Cortoni, 2007). Ce programme vise à réduire le risque de récidive des délinquants sexuels qui

présentent un risque faible ou modéré de récidive sexuelle. Le NaSOP est un programme cognitivo-comportemental conçu pour cibler les facteurs liés au comportement de délinquance sexuelle et qui a pour but de réduire le risque de récidive. Le SOARS et les échelles de Bumby font partie d'une batterie de tests psychométriques que les participants au programme complètent pré et post traitement afin de mesurer les gains thérapeutiques.

#### **4.4 Analyse des données**

L'analyse des données a suivi le processus de validation de construit établi par Nunnally et Bernstein (1994). Selon ces auteurs, la validation d'un construit s'effectue par trois étapes : d'abord, il est nécessaire de spécifier le domaine de variables pertinentes, puis déterminer à quel point ces variables mesurent ou non la même chose et finalement, mener des recherches pour déterminer si les propriétés de la mesure sont consistantes avec la théorie. Parfois, les chercheurs sautent directement à la dernière étape en corrélant la mesure présumée à d'autres mesures, où ils développent une mesure et tentent de trouver des relations entre leur mesure et des mesures de d'autres concepts sans s'attarder sur l'interrelation entre les variables mesurées (Nunnally, 1967). C'est ce qui semble s'être produit dans la littérature portant sur le déni et la minimisation. La recherche actuelle reprendra donc une à une les étapes de validation de construit de Nunnally et Bernstein (1994) dans un processus d'évaluation du concept et de la mesure du déni et de la minimisation.

La première étape de ce processus, soit la spécification du domaine des variables pertinentes, a déjà été amorcée par Peacock (2000). Cet auteur a identifié des variables basées sur la littérature du déni et de la minimisation. Il a rassemblé ces variables au sein d'un instrument de mesure du déni : le *Sex Offender Acceptance of Responsibility Scales* (SOARS). Or, tel qu'établit précédemment, les variables qui le constituent n'ont jamais été validées par

une analyse psychométrique. Cet outil est tout de même utilisé tel quel dans la batterie de test d'évaluation des délinquants sexuels auprès du Service correctionnel du Canada. Afin de valider que les variables retenues par Peacock (2000) appartiennent bien à un même domaine, soit celui du déni et de la minimisation, la présente étude a eu recours à l'analyse de validité, qui permet d'estimer comment les variables de l'échelle sont reliées à un facteur commun (Nunnally, 1967). Ces analyses ont permis de compléter la première étape du processus de validation de construit.

Les items retenus suite à cette première étape ont ensuite été soumises à la deuxième étape du processus de validation de construit, soit la détermination de la covariation entre les variables pertinentes. Pour ce faire, les items ont été soumis à une analyse factorielle exploratoire. L'analyse factorielle exploratoire est une procédure statistique qui s'applique à un ensemble de variables afin d'identifier des sous-ensembles de variables cohérents et relativement indépendants les uns des autres (Tabachnick et Fidell, 2001). Ces sous-ensembles de variables corrélées entre elles permettent d'extraire les concepts sous-jacents des échelles. Il s'agit donc d'une méthode de choix pour procéder à la détermination de la covariation des variables. L'analyse factorielle exploratoire se fonde sur une matrice de corrélation de Pearson. À l'aide du logiciel SPSS Version 20, les facteurs ont été extraits à l'aide de la méthode des moindres carrés non pondérés (*unweighted least square*). Cette méthode d'extraction est généralement recommandée pour les données de nature ordinale, les variables du SOARS étant mesurées à l'aide d'échelles de type Likert. Une rotation oblique a été effectuée afin d'éviter que les corrélations entre les facteurs ne soient artificiellement réduites (Tabachnick et Fidell, 2001). Ce type de rotation est souvent utilisé lorsque des construits psychologiques sont analysés tel que dans la présente étude. Les critères de rétention des facteurs sont

l'*eigenvalue*, le test du coude de Cattell (*scree plot*) ainsi que le *MAP test*. L'utilisation de plusieurs critères de rétention est préférable (Henson & Roberts, 2006).

L'analyse factorielle exploratoire permet également de compléter la troisième et dernière étape du processus de validation de construit de Nunnally et Bernstein (1994), soit l'évaluation de l'adhérence des propriétés de la mesure avec la théorie. Autrement dit, l'interprétation théorique des facteurs identifiés par l'analyse factorielle a permis de faire le pont entre le contenu psychométrique du SOARS et la définition théorique du déni et de la minimisation.

Une fois le processus de validation de construit du déni et de la minimisation complétée, le second objectif de la présente étude a pu être abordé et la relation entre le déni, la minimisation et les distorsions cognitives a pu être examinée. Ainsi, le déni et la minimisation tels que mesurés par le SOARS ont été mis en relation avec les distorsions cognitives, telles que mesurées par les échelles de Bumby. Une analyse de corrélation a d'abord permis d'observer comment ces échelles covarient. Les analyses ont ensuite été approfondies: si le déni, la minimisation et les distorsions cognitives réfèrent à un même concept latent, alors il devrait être possible de rassembler les variables mesurant ces concepts dans une seule et même échelle. Les items du SOARS et des échelles de Bumby ont donc été intégrés dans une seule échelle et les trois étapes du processus de validation de construit a de nouveau été mené. L'analyse de validité des items a permis de définir si les variables appartiennent à un même domaine, alors que l'analyse factorielle a permis d'explorer la covariation des variables. Le niveau d'adéquation des variables au sein d'une même échelle est alors un excellent indice pour répondre à la question de la similitude des concepts de déni, de minimisation et de distorsion cognitive.

## **Chapitre 5 : Article**

La section qui suit présente les résultats obtenus lors de cette recherche. Ces résultats sont présentés sous la forme d'un article rédigé en français et selon les normes de publication de la revue à laquelle il a été soumis, soit la revue *Psychologie canadienne*. Les auteurs ayant participé à l'élaboration et la rédaction de cet article sont Julie Girard et Franca Cortoni.

## **Résumé**

Les études sur la relation entre le déni, la minimisation et les distorsions cognitives ont toutes utilisé des méthodes et des définitions différentes pour décrire ces concepts, entraînant une importante variabilité des résultats. La recherche actuelle avait pour objectif d'établir les propriétés psychométriques de la mesure du déni et de la minimisation pour en saisir le lien à la définition et à la mesure des distorsions cognitives. Les participants étaient des détenus masculins ayant complété le programme national de traitement pour délinquants sexuels du Service correctionnel du Canada entre 2000 et 2004. Ces individus ont complété le *Sex Offender Acceptance of Responsibility Scales* (SOARS) et les échelles de Bumby avant et après leur participation au programme. Les résultats indiquent que le SOARS ne mesure pas efficacement le construit du déni et de la minimisation. Une échelle réduite est toutefois composée de deux facteurs robustes, soit l'« Acceptation du tort sexuel » et l'« Acceptation de l'intention sexuelle ». Ces deux facteurs ont été mis en relation avec les facteurs des échelles de Bumby afin d'explorer les similitudes entre les concepts de déni, minimisation et distorsion cognitive. Or, les résultats indiquent qu'il s'agit de concepts distincts. Il est donc nécessaire de redéfinir l'approche des professionnels face au déni et à la minimisation.

**Mots-clés:** Déni, minimisation, distorsions cognitives, délinquants sexuels

## **Abstract**

Researches on the relationship between denial, minimization and cognitive distortions have all used different methods and definitions to describe these concepts, resulting in a significant variability in the results. The primary aim of the current research was to establish the psychometric properties of the measure of denial and minimization to better comprehend the relationship with the conceptualization and the assessment of cognitive distortions. The participants were male inmates who completed the national treatment program for sex offenders at the Correctional Service of Canada between 2000 and 2004. These individuals completed the Sex Offender Acceptance of Responsibility Scales (SOARS) and the Bumby scales before and after the program. The results indicate that the SOARS does not effectively measure the construct of denial and minimization. However, a ten-items scale converges in two strong factors, the "Acceptance of sexual harm" and the "Acceptance of sexual intent." These two factors were then examined in relation with the Bumby scales to explore the similarities between the concepts of denial, minimization and cognitive distortion. The results indicate that they are distinct concepts. It is therefore necessary to redefine the approach used by professionals when dealing with denial and minimization issues in treatment.

**Keywords** : Denial, minimization, cognitive distortions, sexual offenders

## **Introduction**

L'approche prédominante depuis les années 1980 dans le traitement des délinquants sexuels soutient qu'un délinquant sexuel ne peut s'investir dans le traitement et travailler à changer son comportement sans d'abord admettre sa responsabilité dans la perpétration du délit et sa problématique de déviance sexuelle (Barbaree, 1991; O'Donohue & Letourneau, 1993). Parallèlement, la recherche indiquait que les délinquants sexuels possèdent des cognitions spécifiques, appelées distorsions cognitives, qui soutiennent leurs problématique sexuelles. Le déni et la minimisation s'imposaient donc comme des obstacles à la réhabilitation alors que les distorsions cognitives étaient une cible de traitement. Dans ce contexte, le déni et minimisation étaient considérés comme des problématiques distinctes du concept de distorsions cognitives (Salter, 1988; Maletzky, 1996; Wright & Schneider, 2004).

Il semble pourtant que le déni et la minimisation partagent plusieurs similitudes avec les distorsions cognitives qui soutiennent l'agression sexuelle. En délinquance sexuelle, les distorsions cognitives sont définies comme des attitudes et des croyances qui servent à nier, justifier, minimiser et rationaliser les actions d'un individu (Abel et al., 1984; Murphy, 1990; Stermac & Segal, 1989). Ce concept tend ainsi à regrouper plusieurs phénomènes différents, tels que les attitudes et les croyances, les excuses et les justifications. Le déni et la minimisation visent les explications et les justifications pour le délit que donnent les délinquants sexuels (Barbaree, 1991). Conséquemment, il est peu surprenant de constater que les termes « distorsions cognitives » et « déni et minimisation » sont fréquemment utilisés de façon interchangeable pour faire référence aux comptes rendus biaisés que font les délinquants sexuels de leur délit (Schneider & Wright, 2004). Plusieurs auteurs a donc conclu à l'existence d'un lien entre ces concepts. La relation unissant le déni et la minimisation aux distorsions



cognitives ne fait toutefois pas consensus dans la littérature et de plus, elle semble varier selon la définition et la mesure du déni utilisées (Gudjonsson, 1990; Schneider & Wright, 2001). Le but de la présente recherche est d'analyser le lien entre le déni et la minimisation du délit sexuel et les distorsions cognitives des délinquants sexuels.

Plusieurs définitions de ces concepts ont été proposées au fil des années et de nombreux instruments psychométriques ont été élaborés. Les diverses définitions des concepts entraînent des échelles de mesure différentes, résultant en des conclusions qui varient considérablement. En l'absence de consensus conceptuel, il est donc difficile de réconcilier les différentes mesures du déni, de la minimisation et des distorsions cognitives. De plus, malgré les similarités entre les concepts, les milieux pratiques utilisent toujours des échelles distinctes telles que le *Sex Offender Acceptance of Responsibility Scale* (SOARS; Peacock, 2000) et les échelles *RAPE* et *MOLEST* de Bumby (1996) pour évaluer indépendamment le déni et la minimisation d'une part et les distorsions cognitives d'autre part.

### **Déni et minimisation.**

Conte (1985) a introduit le concept du déni chez les agresseurs sexuels. Il invoquait alors que tout problème illégal, socialement stigmatisant et dont la divulgation est susceptible de causer des problèmes majeurs dans la vie des individus n'est pas un problème qui est facilement révélé. Pour Salter (1988), il est toutefois nécessaire que les délinquants sexuels prennent entière responsabilité pour leurs gestes d'agression sexuelle sans minimiser, externaliser ou projeter le blâme sur autrui. D'après cette auteure, il est impossible pour le délinquant sexuel de compléter un programme de traitement avec succès pour une

problématique qu'il ne reconnaît pas entièrement. Depuis, les propos de Salter ont eu un impact important dans les approches thérapeutiques des délinquants sexuels.

Les convictions qu'entretiennent les professionnels quant à la nécessité de surmonter le déni semblent découler de la croyance qu'on ne peut traiter un individu à moins qu'il ne veuille changer. En effet, pour vouloir et pouvoir changer, il faut d'abord reconnaître l'existence d'un problème (voir les stades de changement, Prochaska & DiClemente, 1986). Si un délinquant nie avoir commis un délit, comment voudrait-il questionner ses croyances liées à la sexualité, comprendre son cycle délictuel ou identifier un plan de prévention de la rechute? Il n'existe toutefois pas de preuve confirmant qu'il est nécessaire de surmonter le déni afin que le traitement soit engagé (Marshall, Marshall & Kingston, 2011). En fait, il existe même un programme de traitement apte à engager la pleine participation des délinquants sexuels qui nient leurs infractions (Marshall, Thornton, Marshall, Fernandez & Mann, 2001).

Or, pour aborder la question de l'approche thérapeutique à adopter face à ce phénomène, il est primordial de clarifier à quoi font référence les concepts de déni et de minimisation. Il apparaît toutefois que ces termes ne sont pas distinctement conceptualisés à ce jour. Le déni et la minimisation ont plutôt été définis d'une variété de façon au fil du temps. De nouvelles définitions sont suggérées, indépendamment des définitions établies auparavant par d'autres auteurs, menant à une confusion importante tant pour la recherche que pour le travail clinique.

### ***Définition du déni et de la minimisation.***

Parmi les définitions proposées dans la littérature, le déni est souvent considéré comme un phénomène dichotomique où le délinquant est ou n'est pas dans le déni tout simplement (Cooper, 2005). Défini ainsi, le déni fait référence aux individus qui affirment

catégoriquement ne pas avoir commis d'infraction de nature sexuelle. Certains qualifient ce type de déni de catégorique (Marshall, Thornton, Marshall, Fernandez, & Mann, 2001), complet (Brake & Shannon, 1997) ou absolu (Barbaree, 1991; Schlank & Shaw, 1996). Cette conceptualisation dichotomique souligne qu'un délinquant sexuel peut soit nier l'infraction, soit l'admettre. Plusieurs de ces définitions établissent le déni et la minimisation comme des phénomènes distincts, le déni étant une déclaration d'innocence et la minimisation étant l'atténuation de la responsabilité ou des torts causés à la victime (Nunes & Jung, 2013).

Alors que certains auteurs considèrent le déni en tant que variable dichotomique où il y a présence ou absence de négation de l'acte de délinquance sexuelle, il ne s'agit pas d'une définition acceptée par tous. En effet, Levenson (2011) indique que bien que le déni fasse parfois référence à la réfutation complète des faits relatifs à une infraction, il est généralement établi sur un continuum de responsabilisation qui compte le déni complet d'un côté et l'acceptation de la responsabilité de l'autre. Entre ceux deux pôles se trouvent diverses formes de minimisation qui incluent la minimisation du tort causé aux victimes, l'extériorisation du blâme et le refus de reconnaître la gravité ou la chronicité de la problématique de délinquance sexuelle (Jenkins, 1990; Marshall, Anderson, & Fernandez, 1999; Schneider & Wright, 2001; Trepper & Barrett, 1989; Yates, 2009).

Schneider et Wright (2001) argumentent que le déni est un concept riche qui va bien au-delà de la dichotomie et du continuum puisque le déni porte non seulement sur les faits de l'infraction, mais aussi les attitudes, les mécanismes de défense, le sens de la responsabilité et la motivation à changer des contrevenants. Ces divers aspects du déni ont souvent été articulés sous forme de catégories (Barbaree, 1991; Barrett, Sykes, et Byrnes, 1986; Happel & Auffrey, 1995; Laflen & Sturm, 1994; Langevin, 1988; Marshall et al., 1999; Schneider & Wright,

2001, 2004; Scully, 1990). Par exemple, Kennedy et Grubin (1992) ont identifié des catégories de négateurs au sein d'un échantillon de 102 délinquants sexuels condamnés. Ils ont identifié quatre types de négateurs, soit ceux qui admettent le délit, mais qui nient le préjudice causé, ceux qui blâment la victime ou autrui, ceux qui acceptent leur responsabilité, mais justifient leur comportement et ceux qui nient catégoriquement. Les auteurs notent que ces catégories correspondent aux types de déni identifiés par Langevin (1988) à l'aide d'observations cliniques.

D'après Barbaree (1991), le déni de la réalité et la minimisation sont plutôt deux manifestations du même processus cognitif. Cet auteur décrit le déni comme étant le fait de nier le geste commis, la perpétration de l'infraction ou même l'aspect sexuel du délit. La minimisation est graduelle et vise plutôt les aspects de la détresse causée à la victime, de l'importance du comportement délictueux antérieur et de la responsabilité à l'égard des infractions commises, soit en rejetant le blâme sur autrui et sur des facteurs externes et internes tels que la consommation d'alcool et des antécédents d'abus pendant l'enfance.

En bref, certains auteurs distinguent le déni de la minimisation, alors que pour d'autres, la minimisation n'est qu'un type de déni. D'autre part, le déni est tour à tour considéré comme un phénomène dichotomique, un continuum ou une typologie. Le déni et la minimisation peuvent donc signifier des phénomènes très différents, selon l'étendue de la définition retenue.

### ***Mesure du déni et de la minimisation***

Cette conceptualisation incertaine se traduit par des instruments psychométriques imprécis. Peu d'outils empiriques ont été proposés pour évaluer le déni et la minimisation et parmi ceux-ci, très peu ont fait l'objet d'une analyse psychométrique rigoureuse. En 1991, Barbaree a élaboré le *Denial and Minimization Checklist* (DMCL), le premier questionnaire

ciblant spécifiquement le déni et la minimisation chez les délinquants sexuels. Bien que la recherche sur le DMCL soit limitée, les données préliminaires indiquent que l'instrument présente une validité théorique acceptable et qu'il s'agit d'une mesure utile à l'évaluation du déni et de la minimisation pré-traitement (Barbaree, 1991).

Schneider et Wright (2001) remarquent que l'un des obstacles majeurs qui interfère à l'évaluation et à la compréhension du déni est l'absence d'un instrument de mesure qui capte adéquatement les multiples facettes du déni décrites dans la littérature. Pour remédier à ce problème, ils ont développé le *Facets of Sexual Offenders Denial* (FoSOD), qui témoigne de la structure multidimensionnelle du déni et de sa présence tout au long du traitement.

Peacock (2000) développe quant à lui une échelle d'acceptation de la responsabilité chez les délinquants sexuels (*Sex Offender Acceptance of Responsibility Scales*; SOARS), une mesure aujourd'hui intégrée à la batterie de tests utilisés par le Service correctionnel du Canada pour l'évaluation des délinquants sexuels. Le but initial de cet instrument était de construire un outil psychométrique pour mesurer la disposition du délinquant sexuel à s'engager en traitement (Peacock, 2000). Tel qu'établit précédemment, le déni est étroitement associé au fait qu'un délinquant sexuel doit accepter la responsabilité de ses actes, sans quoi il ne peut s'engager dans son traitement. Ainsi, l'échelle d'acceptation de la responsabilité chez les délinquants sexuels (*Sex Offender Acceptance of Responsibility Scales*; SOARS) est communément acceptée en tant que mesure du déni, notamment au sein de la batterie de tests utilisés par le Service correctionnel du Canada pour l'évaluation des délinquants sexuels. Aucune étude n'a toutefois validé les six sous-échelles de l'instrument.

### **Distorsions cognitives.**

Tout comme pour les concepts de déni et minimisation, les distorsions cognitives ont fait l'objet de conceptualisations diverses. Certains éléments se retrouvent dans certaines définitions, alors qu'ils sont exclus dans d'autres. Certains auteurs se limitent à discuter d'attitudes et de croyances, alors que d'autres parlent de justifications de l'agression sexuelle, incluant la minimisation, mais pas nécessairement le déni. Murphy (1990) est le premier à inclure le déni et la minimisation dans la définition des distorsions cognitives, décrivant celles-ci comme étant les déclarations faites par les délinquants leur permettant de nier, minimiser, rationaliser et justifier leur comportement. Sans conceptualisation unique, il devient difficile d'examiner la relation unissant le déni, la minimisation et les distorsions cognitives.

Le terme «distorsion cognitive» a été adopté de la littérature sur la thérapie cognitive de la dépression. Dans ce domaine, le terme a été utilisé pour décrire le contenu de la pensée idiosyncrasique indicative des conceptualisations déformées ou irréaliste (Beck, 1963). Dans le champ de la délinquance sexuelle, le concept s'est toutefois éloigné de cette définition au fil des années. Abel, Becker et Cunningham-Rathner (1984) ont introduit le concept de distorsions cognitives pour expliquer l'agression sexuelle envers les enfants. Les distorsions cognitives réfèrent pour eux au système de croyances qu'un individu utilise pour justifier ses propres actions.

Au fil des années, le concept de distorsions cognitives continue d'être modifié et élaboré par différents auteurs. Par exemple, Prentky et Knight (1991) décrivent les distorsions cognitives comme des attitudes irrationnelles qui se développent dans certains contextes sociaux et culturels et qui servent à perpétuer la violence sexuelle contre les femmes et les enfants. Bumby (1996) considère que les distorsions cognitives chez les délinquants sexuels

sont des croyances apprises qui permettent au délinquant sexuel d'éviter l'imputabilité de ses actions et de réduire les sentiments de culpabilité et de honte, lui permettant ainsi de poursuivre le comportement sexuel déviant. Pour Blumenthal, Gudjonsson, et Burns (1999), les distorsions cognitives sont des attitudes et des croyances que les délinquants utilisent pour nier, minimiser et de rationaliser leur comportement.

Malgré l'absence d'une conceptualisation uniforme sur laquelle fonder l'évaluation des distorsions cognitives, plusieurs questionnaires portant sur les distorsions cognitives ont été développés. Parmi ceux-ci, il y a l'échelle des agresseurs sexuels d'enfants (*Child Molester Scale*; CMS; McGrath, Cann, et Konopasky, 1998), l'échelle *Children and Sex Cognitions* (Beckett, 1987) ainsi que l'échelle de la sexualité avec des enfants (*Sex With Children Scale*; Marshall, 1994). Les instruments de mesure des distorsions cognitives les plus reconnus et les plus utilisés sont cependant l'échelle d'Abel et Becker (1989), l'échelle de Burt (1980) et les échelles de Bumby (1996).

Abel et ses collègues (1989) conçu et publié le premier questionnaire mesurant les distorsions cognitives liées à l'agression sexuelle d'enfants, soit l'échelle des cognitions d'Abel et Becker (*Abel and Becker Cognitions Scale*). Les lacunes de cette échelle incluent sa transparence et l'absence de discrimination entre certains groupes de délinquants sexuels (Abel et al, 1989; Murphy, 1990).

Une des premières échelles adoptées pour mesurer les croyances supportant l'agression sexuelle chez les agresseurs de femmes adultes est l'échelle d'acceptation des mythes liés au viol (Burt, 1980). Peu d'information est toutefois disponible quant à la validité discriminante de l'échelle ou de sa vulnérabilité au biais de désirabilité sociale.

Pour pallier aux lacunes des échelles précédentes, Bumby a développé les échelles RAPE et MOLEST afin de mesurer les distorsions cognitives des agresseurs sexuels de femmes adultes et d'enfants. Les résultats de Bumby (1996) soulignent que les agresseurs sexuels présentaient des distorsions cognitives endossant l'agression sexuelle, tant pour les agresseurs sexuels d'enfants que pour les agresseurs sexuels de femmes adultes. Toutefois, même si dans l'étude initiale de Bumby, les agresseurs d'enfants obtiennent des scores significativement plus élevés à l'échelle MOLEST comparativement aux agresseurs de femmes, les études subséquentes sur les échelles de Bumby ont démontré que les échelles RAPE et MOLEST ne parviennent pas à discriminer statistiquement les agresseurs d'enfants et les agresseurs de femmes (Arkowitz & Vess, 2003).

Hermann et ses collègues (Hermann, Nunes, Babchishin, Leth-Steensen & Cortoni, 2012a; Hermann, Babchishin, Nunes, Leth-Steensen, & Cortoni, 2012b) se sont intéressés à la structure factorielle des échelles de Bumby. À l'aide de données récoltées auprès de 255 détenus masculins, ces auteurs ont effectué deux analyses factorielles sur ces échelles. L'analyse factorielle de l'échelle RAPE a permis l'extraction de deux facteurs. Le premier facteur, appelé « excuses de l'agression sexuelle » est constitué de 20 items avec une excellente consistance interne ( $\alpha=0,92$ ) alors que le second facteur nommé « justifications de l'agression sexuelle » inclut 16 variables ( $\alpha=0,91$ ). Les analyses de l'échelle MOLEST ont également permises d'en extraire deux facteurs, également nommés « excuses » et « justifications » de l'agression sexuelle. Le premier facteur comprend 20 variables et démontre une bonne consistance interne ( $\alpha=0,92$ ). Le second facteur comprend 18 variables et présente également une excellente consistance interne ( $\alpha=0,93$ ). Hermann et ses collègues (2012a) suggèrent que chacun des facteurs représente une fonction différente des distorsions



cognitives. Ainsi, les excuses correspondraient à une tentative d'atténuer la responsabilité pour l'agression sexuelle en attribuant la cause à des forces incontrôlables, alors que les justifications viseraient plutôt à atténuer les perceptions négatives de l'abus sexuel des enfants.

Les échelles de Bumby, tout comme les autres échelles d'évaluation des distorsions cognitives largement utilisées, sont sous forme de questionnaire. Or, Gannon & Polascheck (2006) soulignent que les scores aux questionnaires évaluant les distorsions cognitives démontrent généralement que les agresseurs sexuels sont en désaccord avec les énoncés. Il est possible que cette faible acceptation des distorsions cognitives soit due à une opérationnalisation inadaptée, découlant de la définition imprécise du concept de distorsions cognitives. En effet, un large éventail de croyances est mesuré par ces échelles. Ward et ses collègues (1997) dénoncent également les limites des questionnaires, qui ne peuvent faire clairement la distinction entre les structures cognitives inconscientes et les auto-déclarations délibérées. Puisqu'une grande partie du processus cognitif qui sous-tend les distorsions cognitives est inconscient, Gannon et Polascheck (2006) soulignent que l'utilisation de méthodes de recherche moins directe est nécessaire à l'avancement des connaissances.

Il existe de nombreuses mesures indirectes, dont certaines ont été appliquées à l'évaluation des distorsions cognitives chez les délinquants sexuels. Parmi celles-ci, les chercheurs en délinquance sexuelle ont eu recours à la tâche de décision lexicale (*Lexical Decision Task*; Keown, Gannon & Ward, 2008), à la procédure d'évaluation relationnelle implicite (*Implicit Relational Assessment Procedure*; Dawson, Barnes-Holmes, Gresswell, Hart & Gore, 2009) ainsi qu'au test de l'association implicite de Greenwald (Mihailides, Devilly & Ward, 2004). Bien que les études de ce type soient prometteuses, elles ne sont pas suffisamment développées pour être appliquées avec succès aux milieux pratiques. Ainsi,

malgré les critiques, le questionnaire standard utilisant les données auto-rapportées demeure non seulement la méthode de recherche la plus utilisée dans l'étude et le traitement des distorsions cognitives (Gannon & Polascheck, 2006), mais également l'outil le plus utilisé dans la pratique clinique.

### **Relations entre le déni, la minimisation et les distorsions cognitives.**

Malgré les lacunes conceptuelles soulignées ci-haut, tant pour les concepts de déni et de minimisation que pour le terme « distorsion cognitive », certains auteurs y ont vu suffisamment de similitudes pour les mettre en relation. D'autres auteurs soulignent plutôt qu'il s'agit de concepts distincts.

Parmi les auteurs soulignant les caractéristiques analogues du déni, de la minimisation et des distorsions cognitives, certains indiquent que la plupart des formes de déni et de minimisation sont des distorsions cognitives (Barbaree, 1991; Ward, 2000; Yates, 2009), soit des interprétations inexactes et déformées de la situation, utilisées pour justifier le comportement et de rejeter la responsabilité de l'infraction sexuelle. Le déni peut également être mieux compris en termes d'une série d'explications qui permettent de réduire la responsabilité tout au long du traitement et qui sont renforcées par des croyances déformées et des processus cognitifs biaisés (Barbaree, 1991; Murphy, 1990; Schneider & Wright, 2001; Wright & Schneider, 1999). Seules quelques études empiriques appuient l'hypothèse que le déni, la minimisation et les distorsions cognitives sont des concepts similaires. Par exemple, Gudjonsson (1990) a examiné le déni, la minimisation et les distorsions cognitives au sein d'un échantillon de vingt-cinq agresseurs sexuels intrafamiliaux. Il a trouvé qu'une plus grande acceptation des distorsions cognitives est associée à une tendance plus importante à attribuer le blâme à des facteurs externes et donc, à minimiser les circonstances de l'infraction.

Blumenthal et ses collègues (1999) se sont intéressés aux résultats de trente-six agresseurs sexuels d'enfants et de trente violeurs. Cette étude a produit des résultats semblables à ceux de Gudjonsson (1990), mais elle ajoute qu'une plus grande adhésion aux distorsions cognitives est associée à une moindre attribution du blâme à des éléments psychologiques internes. Autrement dit, ces études concluent que plus un délinquant sexuel entretient des distorsions cognitives, moins il prend responsabilité pour l'infraction sexuelle.

Contrairement aux auteurs pour qui le déni, la minimisation et les distorsions cognitives forment un unique concept, certains estiment qu'il s'agit de phénomènes entièrement distincts et non liés. Conte (1985) fût l'un de premiers à opposer les excuses et justifications typiquement associées au déni et les distorsions cognitives. Il explique que le déni s'applique aux explications liées à une infraction spécifique, alors que les distorsions cognitives sont interprétées à la lumière de croyances préexistantes plus larges. D'autres auteurs sont du même avis (par exemple, Blumenthal, Gudjonsson, et Burns, 1999; Gannon & Polaschek, 2006; Mann et al, 2010; Schneider & Wright, 2001). Autrement dit, le déni et la minimisation permettrait au délinquant sexuel de rendre son propre délit plus acceptable, alors que les distorsions cognitives serviraient plutôt à légitimer l'agression sexuelle de façon plus générale (Nunes & Jung, 2013). Encore une fois, quelques études soutiennent l'hypothèse qu'il s'agisse de concepts distincts. Par exemple, les résultats de la méta-analyse de Nunes & Jung (2012) révèlent que les mesures de déni et minimisation corrèlent avec les mesures de distorsions cognitives. Cependant, les corrélations n'étaient pas suffisamment élevées pour indiquer que les mesures de distorsions cognitives et de déni et de minimisation évaluent le même concept. Il est toutefois difficile de tirer des conclusions générales suite à une méta-analyse qui rassemble trois études réunissant un total de 153 participants.

Bien qu'il y ait eu un grand nombre de spéculations théoriques quant à la relation entre les distorsions cognitives et le déni et la minimisation, toutes les études recensées se rapportent à des outils psychométriques différents, peu ou pas validés empiriquement. Les conclusions qui découlent de ces recherches ne peuvent donner raison aux auteurs qui indiquent que le déni, la minimisation et les distorsions cognitives sont des concepts analogues, ni aux chercheurs qui établissent qu'il s'agit plutôt de concepts indépendants. Cette absence de résultats cohérents est possiblement due à un manque d'outils psychométriques validés pour mesurer chacun des concepts mis en relation. L'augmentation de la précision et de la clarté dans la mesure de ces construits cognitifs pourrait faciliter une meilleure compréhension du rôle de ceux-ci dans la délinquance sexuelle, permettant de ce fait une meilleure évaluation et un traitement plus approprié des délinquants sexuels.

### **But de la recherche**

Des lacunes importantes freinent l'avancement de la réflexion sur le déni, la minimisation et les distorsions cognitives. Les concepts de déni et de minimisation souffrent d'une absence de définition consensuelle et cohérente. Des échelles qui mesurent le déni et la minimisation ont tout de même été élaborées, bien qu'aucune étude de validation des propriétés psychométriques de ces échelles ne soit publiée. Le concept de distorsion cognitive souffre également d'une conceptualisation imprécise. Les outils psychométriques ont toutefois été mieux validés, quoi que l'évaluation à l'aide de données auto-reportées demeure très critiquée à ce jour. Des mesures indirectes ont été proposées, mais elles sont encore trop peu développées pour être adaptées efficacement aux milieux cliniques. Vu la variabilité des outils utilisés, les études empiriques ne permettent pas de tirer des conclusions claires au débat portant sur la relation unissant le déni et la minimisation aux distorsions cognitives.

Une validation empirique d'un instrument d'évaluation psychométrique des concepts de déni et de minimisation serait nécessaire afin de mieux saisir la signification des concepts et la façon dont ils rejoignent la définition et la mesure des distorsions cognitives. À l'aide du processus de validation de construit proposé par Nunally et Bernstein (1994), cette recherche examine les liens psychométriques entre les instruments utilisés pour mesurer le déni, la minimisation et les distorsions cognitives afin d'établir leurs relations et les façons dont ils rejoignent les définitions théoriques de ces concepts. Le premier objectif de cette recherche est donc d'évaluer les propriétés psychométriques du *Sex Offender Acceptance of Responsibility Scales* (SOARS; Peacock, 2000), un outil de mesure du déni et de la minimisation largement utilisé au Canada dans l'évaluation des délinquants sexuels. Le second objectif est de mettre en relation le déni et la minimisation tels que mesurés par le SOARS et les distorsions cognitives telles que mesurées par les échelles de Bumby. Les échelles de Bumby se prêtent parfaitement à l'analyse de cette relation, ayant déjà fait l'objet d'analyses psychométriques rigoureuses (voir Herman et al., 2012a; Herman et al., 2012b). Une meilleure conceptualisation du déni, de la minimisation et des distorsions cognitives aiderait à mieux comprendre les implications de ces concepts dans l'évaluation et la réhabilitation des délinquants sexuels.

## **Méthode**

### **Participants.**

Les participants étaient 313 détenus masculins incarcérés au Service correctionnel du Canada (SCC) ayant complété le programme national de traitement pour délinquants sexuels du SCC. Ces individus ont complété une série de tests psychométriques avant et après leur participation au programme. Vu que les données posttraitement reflètent les progrès

thérapeutiques (voir Nunes et Cortoni, 2007), seules les données prétraitement ont été utilisées dans la présente recherche. Soixante-trois participants n'ont pas complétés ces questionnaires et ont été exclus des analyses statistiques. Deux cent cinquante participants ont été inclus dans la première série d'analyses sur le SOARS. Parmi les 250 participants retenus, seuls 200 avaient complété tant la mesure du déni et de la minimisation que la mesure des distorsions cognitives. Ce sont donc ces 200 participants qui ont été inclus dans la seconde partie des analyses. Parmi les participants, 52,4% ont participé au programme d'intensité modérée et 47,6% au programme de faible intensité. En moyenne, l'âge des participants était 43,8 ans lors de leur participation au programme.

### **Instruments.**

#### **Sex Offender Acceptance of Responsibility Scales (SOARS; Peacock, 2000).**

Le SOARS (voir Annexe 1) est une échelle qui évalue le degré auquel les participants acceptent la responsabilité de leur délit sexuel. Les variables sont cotées sur une échelle de type Likert variant de 1 à 4, un score de 1 signifiant que le répondant est fortement en désaccord avec l'énoncé, alors que 4 indique qu'il est tout à fait en accord. L'instrument est constitué de 6 sous-échelles : la reconnaissance du délit sexuel (8 items, score total entre 0 et 32,  $\alpha=0,92$ ), les justifications (6 items, score total entre 0 et 24,  $\alpha=0,70$ ), la reconnaissance de la planification (8 items, score total entre 0 et 32,  $\alpha=0,89$ ), la reconnaissance des intérêts sexuels (8 items, score total entre 0 et 32,  $\alpha=0,88$ ), la reconnaissance du préjudice à la victime (8 items, score total entre 0 et 32,  $\alpha=0,84$ ) et la motivation au changement (8 items, score total entre 0 et 32,  $\alpha=0,83$ ). Six items à l'essai (*trial items*) ont été ajoutés à l'instrument, mais ne s'insèrent dans aucune sous-échelle et ne doivent pas être inclus dans le score total. Un score élevé à cet outil indique une plus grande reconnaissance de la responsabilité. Les données sont

disponibles pour 250 participants. L'échelle dans son ensemble démontre une excellente consistance interne ( $\alpha=0.92$ ) et les analyses de Peacock (2000) indiquent qu'elle n'est pas soumise à un biais de désirabilité sociale, puisque les résultats ne sont pas corrélés à l'échelle mesurant ce biais (*Balanced Inventory of Desirable Responding*, BIDR; Paulhus, 1984).

### **Échelles de Bumby (RAPE & MOLEST; Bumby, 1996).**

L'échelle RAPE permet d'évaluer les cognitions supportant l'agression sexuelle de femmes adultes. Elle contient 36 items cotés de 1 à 4 sur une échelle de type Likert, un score de 1 signifiant que le répondant est fortement en désaccord avec l'énoncé, alors qu'un score de 4 indique qu'il est fortement en accord. La consistance interne de cette échelle est de  $\alpha=0,95$ . Plus le score total à l'échelle est élevé, plus le répondant endosse des cognitions supportant le viol. L'échelle MOLEST quant à elle contient 38 items cotés de la même façon et qui visent à évaluer l'acceptation des cognitions supportant l'agression sexuelle d'enfants. L'alpha de Cronbach de cette échelle est de 0,96. Plus le score total est élevé, plus le participant endosse des cognitions supportant l'agression sexuelle d'enfants. Les résultats à ces échelles sont disponibles pour respectivement 303 et 305 participants, mais seuls 200 d'entre eux ont également complété le SOARS et ont donc été retenus dans les analyses statistiques de la présente recherche. Bumby (1996) indiquent que ces échelles ne sont pas corrélées aux mesures de désirabilité sociale.

### **Procédure.**

Les données utilisées dans la présente étude sont issues d'une base de données constituée dans le but d'évaluer l'efficacité du programme national de traitement des délinquants sexuels (*National Sex Offender Treatment Program*; NaSOP; voir Nunes &

Cortoni, 2007). Ce programme vise à réduire le risque de récidive des délinquants sexuels qui présentent un risque faible ou modéré de récidive sexuelle. Le NaSOP est un programme cognitivo-comportemental conçu pour cibler les facteurs liés au comportement de délinquance sexuelle et qui a pour but de réduire le risque de récidive. Le SOARS et les échelles de Bumby font partie d'une batterie de tests psychométriques que les participants au programme complètent pré et post traitement afin de mesurer les gains thérapeutiques.

### **Analyse des données.**

Afin de répondre aux objectifs de la présente étude, l'analyse de données s'est effectuée en deux temps.

#### ***Validation des propriétés psychométriques du SOARS***

La validation du concept de déni et de minimisation tels que mesurés par le SOARS a suivi le processus de validation de construit établi par Nunnally et Bernstein (1994). Selon ces auteurs, la validation d'un construit s'effectue par trois étapes : 1) spécifier le domaine de variables pertinentes; 2) déterminer à quel point ces variables mesurent ou non la même chose; 3) mener des recherches pour déterminer si les propriétés de la mesure sont consistantes avec la théorie. La littérature sur le déni et la minimisation semble indiquer que les chercheurs ont passé directement à la troisième étape, sans s'attarder sur l'interrelation entre les variables mesurées. La recherche actuelle reprendra donc une à une les étapes de validation de construit de Nunnally et Bernstein (1994) dans un processus de validation du concept et de la mesure du déni et de la minimisation.

La première étape de ce processus avait déjà été amorcée pour le SOARS. Lors du développement de son instrument, Peacock (2000) avait identifié des variables à partir de la



littérature scientifique sur le déni et la minimisation. Or, tel qu'établit précédemment, outre les analyses de consistance interne, les propriétés psychométriques de cet outil n'ont jamais été validées. Cet outil est tout de même utilisé tel quel dans la batterie de test d'évaluation des délinquants sexuels auprès du Service correctionnel du Canada. Afin de vérifier que les variables retenues par Peacock (2000) appartiennent bien à un même domaine, soit celui du déni et de la minimisation, la présente étude a eu recours à l'analyse de validité des items par le biais des corrélations item-total qui permet d'estimer comment les variables de l'échelle sont reliées à un facteur commun (Nunnally, 1967). Ces analyses ont permis de compléter la première étape du processus de validation de construit.

Les variables retenues suite à cette première étape ont été soumises à la deuxième étape du processus de validation de construit, soit la détermination de la covariation entre les variables pertinentes par le biais d'une analyse factorielle exploratoire. L'analyse factorielle exploratoire est une procédure statistique qui s'applique à un ensemble de variables afin d'identifier des sous-ensembles de variables cohérents et relativement indépendants les uns des autres (Tabachnick et Fidell, 2001). Ces sous-ensembles de variables corrélées entre elles permettent d'extraire les concepts sous-jacents des échelles. Il s'agit donc d'une méthode de choix pour procéder à la détermination de la covariation des variables. L'analyse factorielle exploratoire se fonde sur une matrice de corrélation de Pearson. À l'aide du logiciel SPSS Version 20, les facteurs ont été extraits à l'aide de la méthode des moindres carrés non pondérés (*unweighted least square*). Cette méthode d'extraction est généralement recommandée pour les données de nature ordinale, les items du SOARS étant mesurés à l'aide d'une échelle de type Likert. Une rotation oblique a été effectuée afin d'éviter que les corrélations entre les facteurs ne soient artificiellement réduites (Tabachnick et Fidell, 2001).

L'utilisation de plusieurs critères de rétention est préférable (Henson & Roberts, 2006). Les critères de rétention des facteurs ont donc été l'*eigenvalue*, le test du coude de Cattell (*scree plot*) ainsi que le *MAP test*. Finalement, afin de s'assurer que les items soient significativement associés à un facteur, seuls les items saturant à plus de 0,40 sur un facteur ont été retenus (Cudeck & O'Dell, 1994).

L'analyse factorielle exploratoire permet également de compléter la troisième et dernière étape du processus de validation de construit de Nunnally et Bernstein (1994), soit l'évaluation de l'adhérence des propriétés de la mesure avec la théorie. Les items retenus et les facteurs identifiés ont été considérés pour leur cohérence théorique.

#### ***Relation entre le déni, la minimisation et les distorsions cognitives***

Pour rencontrer le second objectif de la présente étude, le déni et la minimisation tels que mesurés par le SOARS révisé ont été mis en relation avec les distorsions cognitives, telles que mesurées par les échelles de Bumby. Une analyse de corrélation a d'abord permis d'examiner la covariation entre ces échelles. Les items du SOARS et des échelles de Bumby ont ensuite été intégrés dans une seule échelle pour vérifier s'ils représentent un seul et même concept. Les trois étapes du processus de validation de construit ont de nouveau été menées. L'analyse de validité des items a permis de définir si les variables appartiennent à un même domaine, alors que l'analyse factorielle a permis d'explorer la covariation des variables. Le niveau d'adéquation des variables au sein d'une même échelle a été évalué pour répondre à la question de la similitude des concepts de déni, de minimisation et de distorsion cognitive.

## Résultats.

À titre d'information, le tableau 1 présente les cotes obtenues par les participants en prétraitement sur le SOARS et les échelles Bumby. Ces scores indiquent dans quelle mesure les participants endossent les énoncés liés à l'acceptation de la responsabilité du délit sexuel et les distorsions cognitives supportant l'agression sexuelle.

### *Validation des propriétés psychométriques du SOARS.*

La première étape de l'analyse étant de vérifier que les variables retenues par Peacock (2000) dans la construction du SOARS appartiennent bien à un même domaine, une analyse de validité a été effectuée sur les items du SOARS. Les corrélations item-total de cette analyse est présentée dans le tableau 2. Les corrélations entre les items et le total varient de -0,17 à 0,65. La moyenne des corrélations inter-items est de 0,44, indiquant que certaines variables sont peu cohérentes avec le reste de l'instrument.

Puisqu'il s'agit des variables identifiées comme appartenant au domaine du déni et de la minimisation par Peacock (2000), elles ont tout de même été retenues pour la seconde étape du processus de validation de construit, soit la détermination de la covariation entre les variables pertinentes par le biais d'une analyse factorielle exploratoire. Les différents critères de rétention du nombre de facteurs de l'analyse factorielle exploratoire suggèrent des solutions factorielles bien différentes. Le critère de l'*eigenvalue* supérieur à 1 suggère une solution à dix facteurs, expliquant 64,27% de la variance. Le graphique des éboulis propose plutôt une solution comprenant cinq ou six facteurs. Finalement, le *MAP test* dévoile une solution factorielle de sept facteurs. Dans le cas d'une solution factorielle comprenant dix facteurs, il était impossible de faire converger une solution après rotation. Dans les cas comprenant cinq à sept facteurs, certains facteurs ne contenaient peu ou aucun item. Étant donné l'impossibilité

d'extraire des facteurs robustes à partir des variables initiales, la troisième étape du processus de validation de construit de Nunnally et Bernstein (1994) ne pouvait être complétée. Ces résultats démontrent la nécessité d'affiner le domaine de variables pertinentes.

Tableau 1. Statistiques descriptives

	N	Médiane	Moyenne	Mode	Écart- type	Minimum	Maximum	Alpha de Cronbach
MOLEST	305	61	63,0	38	18,0	38	114	0,96
RAPE	303	59	60,0	42	15,9	36	125	0,95
SOARS	250	111	108,3	105	29,9	9	166	0,92
Reconnaissance du délit sexuel	250	27	25,3	32	6,9	1	32	0,82
Justifications du délit sexuel	250	8	8,0	9	5,1	0	22	0,60
Reconnaissance de la planification du délit	250	10	11,9	0	8,9	0	32	0,87
Reconnaissance des intérêts sexuels	250	18	18,9	17	6,8	0	32	0,82
Reconnaissance du préjudice causé	250	29	26,9	32	7,6	0	32	0,90
Motivation au changement	250	19	18,3	24	6,9	3	32	0,75

Tableau 2. Corrélations item-total du SOARS et de ses versions réduites

# item	SOARS	Réduction 1 <sup>a</sup>	Réduction 2 <sup>b</sup>	R-SOARS <sup>c</sup>
1	0,49			
2	0,54	0,52	0,54	
3	0,64	0,71	0,70	0,69
4				
5	0,40			
6	0,39			
7	0,34			
8	0,61	0,60	0,63	0,63
9	0,07			
10	0,42			
11	0,31			
12	0,64	0,71	0,70	0,70
13	0,45			
14	0,65	0,63	0,65	0,65
15	0,47			
16	0,42			
17	0,44			
18	0,46			
19	0,49			
20	0,52	0,46		
21	0,14			
22	0,54	0,51		
23	0,61	0,62	0,58	0,56
24	0,49			
25	0,39			
26	0,51	0,50	0,47	
27	0,24			

28	0,61	0,65	0,66	0,67
29	0,25			
30				
31	0,65	0,61		
32	0,41			
33	0,32			
34	0,54	0,55	0,55	0,55
35	0,18			
36	0,52	0,49		
37	0,45			
38	0,55	0,53	0,50	
39	-0,17			
40	0,37			
41	0,52	0,54		
42	0,57	0,56		
43	0,35			
44	0,42			
45	0,57	0,62	0,59	0,55
46	0,27			
47	0,55	0,56	0,59	0,60
48				
49				
50				
51	0,63	0,70	0,71	0,71
52				
Moyenne	0,44	0,58	0,60	0,63

a. Corrélations item-total suite à une première réduction du SOARS où seules les variables ayant initialement une corrélation item-total supérieure à 0,5 ont été retenues.

b. Corrélations item-total suite à une seconde réduction du SOARS où les variables qui n'étaient pas associées à un facteur unique ont été exclues.

c. Corrélations item-total de l'échelle SOARS réduite à dix items.

Le processus de validation de construit a donc été repris à l'étape 1. Nunnally (1967) indique que les variables ayant les plus fortes corrélations avec le score total sont les meilleures variables pour produire une échelle sommative. Ainsi, seules les variables ayant une corrélation supérieure à 0,5 avec le total ont été retenues. L'analyse de validité de l'étape 1 du processus de validation de construit démontre une corrélation inter-item moyenne de 0,58. Les corrélations item-total sont présentées dans le tableau 2. L'étape 2 du processus de validation de construit permet d'identifier quatre facteurs. La solution factorielle est présentée dans le tableau 3. Six des dix-neuf variables saturent significativement à plus de 0,40 sur plus d'un facteur. Ces variables n'étaient pas clairement associées à un facteur unique et ont été donc exclues. Une nouvelle analyse factorielle résulte en une solution à deux facteurs, où les 13 items retenus ont un seuil de saturation supérieur à 0,4 sur les différents facteurs.

Toutefois, dans le cadre de la troisième étape du processus de validation de construit selon Nunnally et Bernstein (1994), l'analyse théorique des variables retenues mène à l'exclusion de trois autres items. L'affirmation « Par le passé, mon comportement sexuel m'a poussé à enfreindre la loi. » entraîne un biais dans les cas où il s'agit d'un premier délit de nature sexuelle. L'affirmation « J'ai imaginé comment ce serait d'avoir des relations sexuelles avec quelqu'un. » est trop générale et non-spécifique à l'agression sexuelle. Finalement, la formulation de l'énoncé 26, « Si les faits avaient été relatés correctement, je n'aurais pas été accusé d'avoir commis une infraction sexuelle », peut s'avérer trop complexe pour la compréhension de certains répondants.

L'échelle ainsi réduite comprend dix variables. Les analyses démontrent un alpha de Cronbach très satisfaisant ( $\alpha=0,88$ ) ainsi qu'une moyenne de corrélations inter-items élevée ( $r=0,63$ ). Les critères utilisés pour l'analyse factorielle exploratoire, soit l'*eigenvalue*, le test



Tableau 3. Solution factorielle avant rotation du SOARS  
après une 1<sup>ère</sup> réduction

Item	Facteur 1	Facteur 2	Facteur 3	Facteur 4
2	0,54			
3	0,79			
8	0,60	0,54		
12	0,79			
14	0,64	0,56		
20	0,45			
22	0,55			
23	0,68			
26	0,54			
28	0,71			
31	0,63		-0,48	
34	0,54	0,42		
36	0,56			
38	0,52			
41	0,62			
42	0,58		-0,46	
45	0,65			
47	0,57	0,56		
51	0,78			

du coude de Cattell ainsi que le *MAP test*, suggèrent tous une solution à deux facteurs, comprenant respectivement six et quatre variables. La consistance interne du premier facteur est de 0,91 et la moyenne des corrélations item-total est de 0,75. Le second facteur affiche une consistance interne de 0,88 et également une moyenne des corrélations item-total de 0,75. Aucun item ne saturait plus d'un facteur à la fois, reflétant une structure factorielle particulièrement nette. Le tableau 4 présente cette solution factorielle. Le premier facteur

Tableau 4. Structure factorielle de l'échelle R-SOARS

	Item	Saturation après rotation	Saturation de la structure factorielle
Facteur 1 : Acceptation du tort sexuel			
1	J'ai causé beaucoup de tort aux victimes des infractions sexuelles que j'ai commises.	0.92	0.89
2	Les infractions sexuelles que j'ai commises ont vraiment perturbé mes victimes.	0.94	0.91
3	Les victimes des infractions sexuelles que j'ai commises s'en sont remises rapidement.	0.68	0.69
4	Je suis responsable du fait que mes victimes ont éprouvé de nombreux problèmes en raison des infractions sexuelles que j'ai commises.	0.73	0.77
5	Je sais que je suis un délinquant sexuel.	0.61	0.63
6	Les infractions sexuelles que j'ai commises ont causé de nombreux problèmes à mes victimes.	0.87	0.87
Facteur 2 : Acceptation de l'intention sexuelle			
7	Avant de passer aux actes, j'avais déjà pensé commettre une infraction sexuelle.	0.82	0.82
8	J'avais des pensées ou des fantasmes sexuels qui m'ont poussé à commettre une infraction sexuelle.	0.90	0.90
9	Je fais en sorte qu'il soit possible pour moi de commettre des infractions sexuelles.	0.66	0.68
10	Avant de commettre une infraction sexuelle, j'avais des pensées ou des fantasmes à cet effet.	0.87	0.85

rassemble des variables liées au tort causé à la victime dû au geste de délinquance sexuelle et a donc été nommé « Acceptation du tort sexuel » alors que le second facteur inclut des items liés à l'intention de commettre un geste de délinquance sexuelle et a été nommé « Acceptation de

l'intention sexuelle ». Ainsi, plus le score est élevé sur chacun de ces facteurs, plus l'individu reconnaît que le geste commis a eu des impacts néfastes sur autrui d'une part et qu'il avait dans une certaine mesure imaginer et planifier les gestes d'agressions sexuelles d'autre part.

### ***Relation entre le déni, la minimisation et les distorsions cognitives***

La deuxième série d'analyses consistait à mettre en relation le déni et la minimisation tels que mesurés par le SOARS révisé (le R-SOARS) et les distorsions cognitives, telles que mesurées par les échelles de Bumby. Les résultats sont présentés dans le tableau 5. Les analyses démontrent des corrélations significatives entre les facteurs du R-SOARS et ceux des échelles de Bumby variant entre -0,39 et -0,16. Les corrélations sont négatives, puisque plus le score au SOARS est faible, plus le délinquant sexuel manifeste du déni, alors que plus son score aux échelles de Bumby est élevé, plus il endosse des distorsions cognitives.

Tableau 5. Corrélations entre les facteurs de l'échelle SOARS réduite (R-SOARS) et des facteurs des échelles de Bumby (échantillon mixte).

	R-SOARS Facteur 1	R-SOARS Facteur 2	MOLEST Facteur 1	MOLEST Facteur 2	RAPE Facteur 1	RAPE Facteur 2
R-SOARS Facteur 1	1					
R-SOARS Facteur 2	-0.43**	1				
MOLEST Facteur 1	-0.19**	-0.70	1			
MOLEST Facteur 2	-0.26**	-0.10	0.79**	1		
RAPE Facteur 1	-0.35**	-0.16*	0.37**	0.61**	1	
RAPE Facteur 2	-0.39**	-0.26**	0.71**	0.78**	0.86**	1

N= 200, \*\* p<0.01, \* p<0.05

La théorie portant sur le lien entre le déni, la minimisation et les distorsions cognitives suggère qu'il pourrait s'agir d'un seul et même construit. Afin d'examiner ce postulat, toutes les variables du SOARS et des échelles de Bumby ont été intégrées dans une même échelle

afin d'en examiner les convergences psychométriques. Le processus de validité de construit de Nunnally et Bernstein (1994) a de nouveau été appliqué à cette échelle afin de confirmer si les variables reflétaient un même construit. La première étape consiste à spécifier le domaine de variables pertinentes, ce qui a été fait en examinant les corrélations item-total de chacun des items pour s'assurer qu'ils se représentent tous un même domaine. Ces coefficients de corrélations sont exposés dans le tableau 6. Les moyennes des coefficients de corrélations entre les facteurs du R-SOARS et ceux du Bumby sont acceptables, mais les coefficients de corrélations entre les items du SOARS et le total des échelles composées sont très faibles, variant entre -0,10 et 0,21. La seconde étape du processus de validation de construit ne peut être effectuée, puisqu'il s'avère impossible d'obtenir une solution factorielle sur une échelle composée des items du R-SOARS et des échelles de Bumby. Les résultats de l'analyse factorielle montrent qu'aucun facteur ne converge suite à la rotation des facteurs.

## **Discussion**

Les objectifs de la recherche actuelle étaient de valider empiriquement certaines propriétés psychométriques de la mesure du déni et de la minimisation et d'examiner le lien entre ces aspects et la mesure des distorsions cognitives afin d'élucider si le déni et minimisation fait partie ou non des distorsions cognitives démontrées par les délinquants sexuels envers leur délit. Les analyses indiquent que le *Sex Offender Acceptance of Responsibility Scales* (SOARS; Peacock, 2000), composé de 46 items et 6 sous-échelles, ne mesure pas efficacement le construit du déni et de la minimisation. Plutôt, les résultats indiquent que le déni et la minimisation seraient mieux mesurés à l'aide de dix items qui s'organisent en deux facteurs robustes, soit l'« Acceptation du tort sexuel » et l'« Acceptation de l'intention sexuelle ». De plus, lorsque mis en relation avec les échelles de Bumby, les résultats

démontrent peu de liens avec les distorsions cognitives des délinquants sexuels. Malgré des corrélations faibles à moyennes pouvant suggérer une relation entre les concepts de déni et de distorsions cognitives, les items des deux mesures ne convergent en aucun facteur lors d'une analyse factorielle. Ces résultats indiquent que le déni, la minimisation et les distorsions cognitives sont des concepts statistiquement distincts.

### **Réduction du SOARS**

Tel qu'établit précédemment, très peu d'instruments de mesure utilisés pour évaluer le déni et la minimisation ont fait l'objet d'une validation psychométrique. Parmi ceux-ci, le *Sex Offender Acceptance of Responsibility Scales* (SOARS; Peacock, 2000) est utilisé au sein de la batterie de tests d'évaluation des délinquants sexuels au Service correctionnel du Canada. Or, les résultats de la présente recherche démontrent que l'évaluation du déni et de la minimisation à l'aide du SOARS pose plusieurs problèmes psychométriques.

Tableau 6. Corrélations item-total d'une échelle composée des items du R-SOARS et des items des échelles de Bumby

Échelle composée des items du R-SOARS et du RAPE			Échelle composée des items du R-SOARS et du MOLEST		
	Item	Corrélations		Item	Corrélations
SOARS	3	-0,02	SOARS	3	0,07
	8	0,18		8	0,21
	12	-0,02		12	0,03
	14	0,14		14	0,14
	23	-0,10		23	-0,08
	28	0,05		28	0,08
	34	0,03		34	0,06
	45	0,02		45	0,16
	47	0,07		47	0,08
	51	-0,07		51	0,00
RAPE	1	0,36	MOLEST	1	0,58
	2	0,41		2	0,51
	3	0,54		3	0,52
	4	0,40		4	0,58
	5	0,52		5	0,48
	6	0,58		6	0,25
	7	0,57		7	0,53
	8	0,33		8	0,62
	9	0,56		9	0,52
	10	0,44		10	0,64
	11	0,47		11	0,56
	12	0,61		12	0,48
	13	0,58		13	0,52

14	0,65	14	0,48
15	0,58	15	0,62
16	0,63	16	0,60
17	0,41	17	0,59
18	0,69	18	0,64
19	0,62	19	0,69
20	0,28	20	0,65
21	0,32	21	0,64
22	0,59	22	0,58
23	0,50	23	0,44
24	0,57	24	0,51
25	0,65	25	0,69
26	0,52	26	0,45
27	0,61	27	0,63
28	0,59	28	0,48
29	0,50	29	0,50
30	0,57	30	0,54
31	0,60	31	0,54
32	0,46	32	0,44
33	0,60	33	0,56
34	0,46	34	0,57
35	0,55	35	0,42
36	0,57	36	0,45
		37	0,27
		38	0,07
Moyenne	0,42		0,43

Le SOARS était initialement constitué de six sous-échelles qui théoriquement mesurent divers aspects du déni et minimisation. L'analyse factorielle menée sur les items du SOARS souligne toutefois que non seulement les variables ne s'organisent pas en six sous-échelles claires, mais qu'en plus, aucune solution factorielle n'est particulièrement robuste. Suivant les principes de validation de construit, selon les principes élaborés par Nunnally et Bernstein (1994), l'échelle a toutefois pu être réduite à dix items significatifs. Cette nouvelle échelle réduite (R-SOARS) présente de bonnes propriétés psychométriques, soit des corrélations item-total satisfaisantes et une structure factorielle robuste. Le R-SOARS permet donc une évaluation plus précise des concepts de déni et de minimisation.

Jusqu'à maintenant, le déni et la minimisation faisait référence à une variété d'éléments et définitions souvent imprécises. Or, les termes qui réfèrent à un construit sont essentiels pour réfléchir aux problèmes, pour formuler des théories et pour communiquer les résultats de recherche (Nunnally & Bernstein, 1994). Ces mots font référence à des ensembles de variables assemblées en un construit par des chercheurs à l'aide d'un processus théorique. Or, les chercheurs ne sont pas entendu sur le même ensemble de variables, comme le démontre bien les diverses conceptualisations du déni. Le problème avec la validation d'un construit, c'est qu'elle représente un ensemble de variables qui semblent aller ensemble, mais il est impossible de l'affirmer avec certitude. Ce ne sont pas nécessairement toutes ces variables qui s'assemblent en un construit psychométriquement valide et le SOARS tel qu'initialement constitué en est la preuve. Les items qui le constituent ont été déterminés à l'aide d'un processus de réflexion théorique, mais le construit formé par l'ensemble de ces variables présente de faibles propriétés psychométriques. La réduction du SOARS à dix items permet d'obtenir une mesure du déni plus robuste, qui dénote d'un construit fiable et cohérent.



L'échelle résultante offre une description plus précise des variables objectives associées au déni et à la minimisation. Cette échelle réduite permet également de limiter les erreurs d'interprétation lorsque les chercheurs rassemblent des variables diverses sous le concept de déni et minimisation.

Le R-SOARS est constitué de deux facteurs distincts, comprenant respectivement six et quatre items. Le premier de ces facteurs, « Acceptation du tort sexuel » rassemble des items liés aux conséquences de la délinquance sexuelle tels que « J'ai causé beaucoup de tort aux victimes des infractions sexuelles que j'ai commises. » et « Les infractions sexuelles que j'ai commises ont vraiment perturbé mes victimes. ». Ce facteur suggère que le délinquant sexuel reconnaît que son comportement sexuel a eu des conséquences néfastes pour les victimes. Ce facteur inclut également l'énoncé « Je sais que je suis un délinquant sexuel ». En reconnaissant être un délinquant sexuel, l'individu admet donc qu'il a posé des gestes d'agression sexuelle.

Le second facteur, « Acceptation de l'intention sexuelle » est constitué d'items liés aux fantasmes et à la planification du délit sexuel tels que « Avant de passer aux actes, j'avais déjà pensé commettre une infraction sexuelle. » et « Je fais en sorte qu'il soit possible pour moi de commettre des infractions sexuelles. ». Ce facteur indique que l'individu a réfléchi à son choix d'imposer un acte sexuel à une personne sans son consentement et indique une planification implicite, sinon explicite, de ses délits sexuels.

Il est vrai que ces facteurs se rapprochent de thèmes souvent identifiés dans les catégorisations du déni et de la minimisation, tels que le préjudice causé, la planification de l'infraction et les fantasmes déviants (Barbaree, 1991; Kennedy & Grubin, 1992; Levenson, 2011; Marshall et al., 1999; Nunes & Jung, 2013). Toutefois, ces facteurs retrouvés au sein du R-SOARS limitent également les définitions de la littérature : alors que le SOARS s'appuyait

initialement sur plusieurs aspects du déni (six sous-échelles), les facteurs identifiés dans le R-SOARS présentent une nouvelle conceptualisation du déni et de la minimisation. La mesure du déni et de la minimisation à partir du R-SOARS n'inclue pas les éléments de déni des faits, mais plutôt de certains aspects de l'infraction. Il est donc nécessaire que l'individu soumis à l'évaluation reconnaisse en partie que certains événements ont pris place. Cette conceptualisation où il est plutôt question d'une prise de position de la part du délinquant envers son délit s'éloigne du discours de reconnaissance des faits de l'infraction. Le déni et la minimisation se comprendrait plutôt dans le fait de reconnaître l'intention de s'engager dans une activité sexuelle avec une personne et de reconnaître que cette décision cause du tort à la personne plutôt que d'une prise de position sur l'absence ou la présence d'un délit sexuel ou des détails dudit délit.

### **Relation entre le R-SOARS et les échelles de Bumby**

Alors que plusieurs écrits théoriques suggèrent une relation entre le déni, la minimisation et les distorsions cognitives, les résultats de la présente étude démontrent plutôt que le déni et la minimisation de l'intention sexuelle et des conséquences du délit sexuel se distinguent des distorsions cognitives.

Conceptuellement, en s'éloignant du déni et de la minimisation des faits au profit de la reconnaissance de l'intention de s'engager dans un délit sexuel et la reconnaissance que l'infraction sexuelle cause du tort, les deux facteurs identifiés s'éloignent de la définition des distorsions cognitives. Ces facteurs suggèrent qu'il ne s'agit plus de nier, de justifier ou de rejeter le blâme de l'infraction sexuelle sur des éléments externes, mais plutôt de reconnaître l'intention et les conséquences de l'infraction sexuelle. Là où certains soulignaient que la similitude entre les distorsions cognitives et le déni et la minimisation tenait du fait qu'ils

s'agissaient d'interprétations inexactes et déformées de la situation, utilisées pour justifier le comportement et de rejeter la responsabilité de l'infraction sexuelle (Barbaree, 1991; Ward, 2000; Yates, 2009), les résultats montrent que la justification et le rejet de la responsabilité de l'infraction ne sont pas des éléments du déni et de la minimisation. Il se pourrait que les distorsions cognitives rejoignent les justifications et l'attribution externe du blâme, mais ces éléments sont exclus de la définition du déni et de la minimisation tels que mesurés par le R-SOARS.

Du point de vue psychométrique, la présente recherche semble indiquer que le déni, la minimisation et les distorsions cognitives sont des concepts distincts. Lorsque des mesures corrélaient fortement, il est possible de conclure que ces mesures évaluent la même chose, mais lorsque les corrélations sont faibles, les mesures évaluent des éléments différents et représentent donc des construits distincts (Nunnally & Bernstein, 1994). Les corrélations entre les facteurs du R-SOARS et des échelles de Bumby varient entre faibles et moyennes, ce qui indique qu'aucun des facteurs ne mesure la même chose qu'un autre. Même en rassemblant tous les items au sein d'une même échelle, l'impossibilité d'obtenir une solution factorielle et le fait qu'aucun facteur ne se dégage renforce l'idée que la reconnaissance de l'intention sexuelle et du tort sexuel sont des concepts distincts des distorsions cognitives.

Par un processus de validation conceptuelle et psychométrique, cette recherche atteint la même conclusion obtenue par la méta-analyse de Nunes et Jung (2012). En se concentrant sur les aspects d'acceptation du tort sexuel et d'acceptation de la planification sexuelle, le débat sur la relation entre le déni, la minimisation et les distorsions cognitives pourrait être mis de côté. Il n'est plus question d'un même concept, mais bien de construits à part entière. Pour la recherche, ce constat signifie qu'il faudrait réexaminer les études portant sur le lien entre le

déni, la minimisation et les distorsions cognitives en se concentrant sur les aspects spécifiques d'acceptation du tort sexuel et d'acceptation de la planification sexuelle et en utilisant le R-SOARS pour les mesurer.

### **Implication pour le traitement**

Plusieurs professionnels entretiennent encore aujourd'hui la conviction que les délinquants sexuels doivent surmonter le déni et reconnaître leur problématique afin de s'impliquer en traitement. De plus, la négation des faits par le délinquant sexuel influence l'évaluation du risque chez certains professionnels. La recherche actuelle souligne toutefois que le focus ne devrait pas porter sur la prise de position quant à l'absence ou la présence d'un délit sexuel, mais plutôt sur la reconnaissance de l'intention de s'engager dans une activité sexuelle avec une personne et la reconnaissance que cette décision cause du tort à la personne.

### **Conclusion**

Depuis les années 1980, la question du déni et de la minimisation est discutée, mais des réponses claires au sujet de la définition de ces concepts, de leur évaluation et de l'approche à adopter se font toujours attendre. La conceptualisation du déni et de la minimisation est incohérente d'un auteur à l'autre et de ce fait, les instruments développés pour mesurer ces concepts sont diversifiés. Aucun n'a toutefois fait l'objet d'une validation théorique ou empirique rigoureuse. Les mêmes constats ont été posés face à la littérature sur les distorsions cognitives, où les définitions sont presque aussi nombreuses que les instruments de mesure. Bien que certains de ces instruments aient été validés, l'utilisation de données auto-reportées porte à réflexion. Des mesures indirectes ont été proposées, mais elles sont encore trop peu développées pour être adaptées efficacement aux milieux cliniques. Il n'en demeure

pas moins qu'en l'absence de consensus conceptuel et d'outils de mesure robustes, certains auteurs se sont avancés à discuter de la relation unissant le déni, la minimisation et les distorsions cognitives.

La recherche actuelle a donc permis de clarifier certains aspects de la mesure du déni et de la minimisation. Malgré la petite taille de l'échantillon limitant la factorisation des 46 items de l'instrument, le *Sex Offender Acceptance of Responsibility Scales* (SOARS; Peacock, 2000) ne semble pas mesurer efficacement le construit du déni et de la minimisation. Il a donc été réduit à ses dix items les plus significatifs, résultant en un outil à deux facteurs (R-SOARS). Ces facteurs, l'« acceptation du tort sexuel » et l'« acceptation de l'intention sexuelle », se rapportent à des thèmes souvent identifiés dans les catégorisations du déni et de la minimisation. Toutefois, la spécification de ces deux facteurs vient préciser et encadrer les définitions de la littérature. La mesure du déni et de la minimisation à partir du R-SOARS n'inclue pas les éléments de déni des faits, mais seulement la reconnaissance de l'intention sexuelle et le tort sexuel. Cette conceptualisation où il est plutôt question d'une prise de position de la part du délinquant envers son délit s'éloigne du discours de reconnaissance des faits de l'infraction. Ainsi défini, le déni et la minimisation s'éloignent du discours sur les distorsions cognitives. D'ailleurs, les résultats suggèrent que le R-SOARS et les échelles de Bumby mesurent des éléments distincts, permettant de délaisser l'idée d'un lien psychométrique entre le déni, la minimisation et les distorsions cognitives. De nouvelles recherches utilisant le R-SOARS sont toutefois nécessaires pour confirmer l'absence d'un lien entre l'acceptation de l'intention et du tort sexuels et les distorsions cognitives.

L'utilisation du R-SOARS dans les études portant sur la question de la récidive sexuelle pourrait également mener à des résultats intéressants pour orienter et améliorer l'évaluation et le traitement des délinquants sexuels.

## Chapitre 6 : Conclusion

La littérature dans le domaine de la délinquance sexuelle met en lumière l'absence d'une définition consensuelle et cohérente du déni et de la minimisation par la diversité de conceptualisations proposées par différents auteurs. Certains auteurs distinguent le déni de la minimisation alors que d'autres décrivent le déni soit comme une dichotomie, un continuum ou une catégorie. Malgré ce problème de définition, des échelles de mesure ont tout de même été élaborées, bien qu'aucune d'entre elle n'ait fait l'objet d'une validation théorique ou empirique rigoureuse. De ce fait, les instruments développés pour mesurer ces concepts sont diversifiés, menant à des résultats très variables. Aucun outil n'a toutefois fait l'objet d'une validation théorique ou empirique rigoureuse. Le *Sex Offender Acceptance of Responsibility Scales* a tout de même été adopté par le Service correctionnel du Canada pour évaluer le déni chez les participants du programme national de traitements des délinquants sexuels. Le concept de distorsion cognitive souffre également d'une conceptualisation floue, rassemblant par moment des phénomènes tels que les attitudes irrationnelles, les croyances inadaptées, les produits cognitifs, les justifications, les rationalisations et le déni et la minimisation. Malgré l'absence de consensus conceptuel et d'outils de mesure robustes, certains auteurs se sont avancés à discuter de la relation unissant le déni, la minimisation et les distorsions cognitives.

Le premier objectif de la présente recherche était donc de valider empiriquement certaines propriétés psychométriques de cette mesure du déni et de la minimisation. Malgré la petite taille de l'échantillon limitant la factorisation des 46 items de l'instrument, le *Sex Offender Acceptance of Responsibility Scales* (SOARS; Peacock, 2000) ne semble pas mesurer efficacement le construit du déni et de la minimisation. Il a donc été réduit à ses dix items les plus significatifs, résultant en un outil à deux facteurs (R-SOARS). Ces facteurs,

l'« acceptation du tort sexuel » et l'« acceptation de l'intention sexuelle », se rapportent à des thèmes souvent identifiés dans les catégorisations du déni et de la minimisation. Toutefois, la spécification de ces deux facteurs vient préciser et encadrer les définitions de la littérature. La mesure du déni et de la minimisation à partir du R-SOARS n'inclue pas les éléments de déni des faits, mais seulement la reconnaissance de l'intention sexuelle et le tort sexuel. Cette conceptualisation où il est plutôt question d'une prise de position de la part du délinquant envers son délit s'éloigne du discours de reconnaissance des faits de l'infraction.

Le second objectif de cette recherche était d'examiner le lien entre le déni et la minimisation et la mesure des distorsions cognitives afin d'élucider si le déni et minimisation font partie ou non des distorsions cognitives démontrées par les délinquants sexuels envers leur délit. Or, défini comme étant l'acceptation du tort et de l'intention sexuels, le déni et la minimisation s'éloignent du discours sur les distorsions cognitives. D'ailleurs, les résultats démontrent que le R-SOARS et les échelles de Bumby mesurent des éléments distincts, permettant de délaisser l'idée d'un lien psychométrique entre le déni, la minimisation et les distorsions cognitives. De nouvelles recherches utilisant le R-SOARS sont toutefois nécessaires pour confirmer l'absence d'un lien entre l'acceptation de l'intention et du tort sexuels et les distorsions cognitives.

La recherche actuelle souligne que la négation des faits de l'infraction ne devrait pas être une préoccupation des cliniciens, qui devraient diriger leur attention sur la reconnaissance de l'intention de s'engager dans une activité sexuelle avec une personne et la reconnaissance que cette décision cause du tort à la personne plutôt sur de la prise de position quant à l'absence ou la présence d'un délit sexuel.



## Références

- Abel, G. G., Becker, J. V., & Cunningham-Rathner, J. (1984). Complications, consent, and cognitions in sex between children and adults. *International Journal of Law and Psychiatry*, 7, 89-103.
- Abel, G. G., Gore, D. K., Holland, C. L., Camp, N., Becker, J. V., & Rathner, B. A. (1989). The measurement of the cognitive distortions of child molesters. *Annals of Sex Research*, 2, 135-153.
- Abramson, L. Y., Seligman, M. E., & Teasdale, J. D. (1978). Learned helplessness in humans: Critique and reformulation. *Journal of Abnormal Psychology*, 87, 49-74.
- American Psychiatric Association. (2000). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders: DSM-IV-TR*. American Psychiatric Publishing, Inc.
- Arkowitz, S., & Vess, J. (2003). An evaluation of the Bumby RAPE and MOLEST scales as measures of cognitive distortions with civilly committed sexual offenders. *Sexual Abuse: Journal of Research and Treatment*, 15, 237-249.
- Barbaree, H. E. (1991). Denial and minimization among sex offenders: Assessment and treatment outcome. *Forum on Corrections Research*, 3, 30-33.
- Barrett, M. J., Sykes, C., & Byrnes, W. (1986). A systemic model for the treatment of intrafamily child sexual abuse. *Journal of Psychotherapy & The Family*, 2(2), 67-82.
- Beck, A. T. (1963). Thinking and depression: I. Idiosyncratic content and cognitive distortions. *Archives of General Psychiatry*, 9, 324-333.
- Brake, S. C., & Shannon, D. (1997). Using pretreatment to increase admission in sex offenders. *The sex offender: New insights, treatment innovations and legal developments*, 2, 5-1.
- Blumenthal, S., Gudjonsson, G., & Burns, J. (1999). Cognitive distortions and blame attribution in sex offenders against adults and children. *Child Abuse & Neglect*, 23, 129-143.
- Bumby, K. M. (1996). Assessing the cognitive distortions of child molesters and rapists: Development and validation of the MOLEST and RAPE scales. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 8, 37-54.
- Burt, M. R. (1980). Cultural myths and supports for rape. *Journal of Personality and Social Psychology*, 38, 217-230.
- Conte, J. R. (1985). Clinical dimensions of adult sexual abuse of children. *Behavioral Sciences and the Law*, 3, 341-354.

- Cooper, M. J. (2005). Cognitive theory in anorexia nervosa and bulimia nervosa: Progress, development and future directions. *Clinical Psychology Review*, 25(4), 511-531.
- Cudeck, R., & O'Dell, L. L. (1994). Applications of standard error estimates in unrestricted factor analysis: Significance tests for factor loadings and correlations. *Psychological Bulletin*, 115(3), 475.
- Dawson, D. L., Barnes-Holmes, D., Gresswell, D. M., Hart, A. J., & Gore, N. J. (2009). Assessing the Implicit Beliefs of Sexual Offenders Using the Implicit Relational Assessment Procedure A First Study. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 21(1), 57-75.
- Faller, K. C. (1993). *Child sexual abuse: Intervention and treatment issues*. Washington, DC: U. S. Department of Health and Human Services.
- Folks, D. G., Freeman, A. M., Sokol, R. S., & Thurstin, A. H. (1988). Denial: predictor of outcome following coronary bypass surgery. *The International Journal of Psychiatry in Medicine*, 18(1), 57-66.
- Freeman, J., Palk, G., & Davey, J. (2010). Sex offenders in denial: a study into a group of forensic psychologists' attitudes regarding the corresponding impact upon risk assessment calculations and parole eligibility. *Journal of Forensic Psychiatry & Psychology*, 21(1), 39-51.
- Furniss, T. (1984). Organizing a therapeutic approach to intra-familial child sexual abuse. *Journal of Adolescence*, 7(4), 309-317.
- Gannon, T. A., & Polaschek, D. L. L. (2006). Cognitive distortions in child molesters: A re-examination of key theories and research. *Clinical Psychology Review*, 26, 1000-1019.
- Goleman, D. J. (1989). What is negative about positive illusions? When benefits for the individual harm the collective. *Journal of Social and Clinical Psychology*, 8, 190-197.
- Grubin, D. H., & Kennedy, H. G. (1991). The classification of sexual offenders. *Criminal Behaviour and Mental Health*, 1(2), 123-129.
- Gudjonsson, G. H. (2006). Sex offenders and confessions: How to overcome their resistance during questioning. *Journal of clinical forensic medicine*, 13, 4, 203-207.
- Gudjonsson, G. H., & Singh, K. K. (1989). The Revised Gudjonsson Blame Attribution Inventory. *Personality and Individual Differences*, 10, 67-70.
- Hanson, R. K., Bourgon, G., Helmus, L., & Hodgson, S. (2009). The principles of effective correctional treatment also apply to sexual offenders: A meta-analysis. *Criminal Justice and Behavior*, 36, 865-891.

- Hanson, R. K., & Bussiere, M. T. (1998). Predicting relapse: A meta-analysis of sexual offender recidivism studies. *Journal of Consulting and Clinical Psychology, 66*, 348–362.
- Hanson, R. K., Gizzarelli, R., & Scott, H. (1994). The attitudes of incest offenders: Sexual entitlement and acceptance of sex with children. *Criminal Justice and Behavior, 21*, 187-202.
- Hanson, R. K., & Morton-Bourgon, K. E. (2005). The characteristics of persistent sexual offenders: A meta-analysis of recidivism studies. *Journal of Consulting and Clinical Psychology, 73*, 1154–1163.
- Happel, R. M., & Auffrey, J. J. (1995). Sex offender assessment: Interrupting the dance of denial. *American Journal of Forensic Psychology, 13*(2), 5-22.
- Harkins, L., Beech, A. R., & Goodwill, A. M. (2010). Examining the influence of denial, motivation, and risk on sexual recidivism. *Sexual abuse: a journal of research and treatment, 22*(1), 78-94.
- Hayashino, D. S., Wurtele, S. K., & Klebe, K. J. (1995). Child molesters: An examination of cognitive factors. *Journal of Interpersonal Violence, 10*, 106-116.
- Henson, R. K., & Roberts, J. K. (2006). Use of exploratory factor analysis in published research: Common errors and some comment on improved practice. *Educational and Psychological Measurement, 66*, 393-416.
- Hermann, C.A., Babchishin, K.M., Nunes, K.L., Leth-Steensen, C., & Cortoni, F. (2012). *Factor Structure of the Bumby Rape Scale: A Two-Factor Model*. Manuscript submitted for publication.
- Hermann, C.A., Nunes, K.L., Babchishin, K.M., Leth-Steensen, C., & Cortoni, F. (2012). *Excusing and Justifying Child Sexual Abuse: A Two-Factor Model of the MOLEST Scale*. Unpublished Manuscript.
- Jenkins, A. (1990). *Invitations to responsibility: The therapeutic engagement of men who are violent and abusive*. Adelaide, South Australia: Dulwich Centre.
- Johnston, L., & Ward, T. (1996). Social cognition and sexual offending: A theoretical framework. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment, 8*(1), 55-80.
- Kendall, P. C. (1992). Healthy thinking. *Behavior Therapy, 23*, 1-11.
- Kennedy, H. G., & Grubin, D. H. (1992). Patterns of denial in sex offenders. *Psychological Medicine, 22*, 191-196.

- Keown, K., Gannon, T. A., & Ward, T. (2008a). What were they thinking? An exploration of child sexual offenders' beliefs using a lexical decision task. *Psychology, Crime & Law*, *14*, 317–337.
- Laflen, B. & Sturm, W. R. (1994). Understanding and working with denial in sexual offenders. *Journal of Child sexual Abuse*, *3*, 4, 19-36.
- Langevin, R. (1988). Defensiveness in sex offenders.
- Langton, M. C., Barbaree, E. H., Harkins, L., Arenovich, T., McNamee, J., & Peacock, J. E., et al. (2008). Denial and minimization among sexual offenders: Post treatment presentation and association with sexual recidivism. *Criminal Justice and Behavior*, *35*, 69-98.
- Levenson, J. S. (2011). “But I Didn’t Do It!” Ethical Treatment of Sex Offenders in Denial. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, *23*(3), 346-364.
- Looman, J., Abrecen, J., & Beraki, S. (November 2011). *Denial and recidivism among a sample of high risk treated sexual offenders*. Poster presented at the 30th Annual Research and Treatment Conference of the Association for the Treatment of Sexual Abusers, Toronto, Ontario.
- Lord, A., & Willmot, P. (2004). The process of overcoming denial in sexual offenders. *Journal of Sexual Aggression*, *10*, 51-61.
- Lund, C. A. (2000). Predictors of sexual recidivism: Did meta-analysis clarify the role and relevance of denial? *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, *12*, 275–287.
- Maletzky, B. M. (1996). Denial of treatment or treatment of denial? *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, *12*, 275–287.
- Mann, R. E., Hanson, R. K., & Thornton, D. (2010). Assessing risk for sexual recidivism: Some proposals on the nature of psychologically meaningful risk factors. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, *22*, 191-217.
- Mann, R., Webster, S., Wakeling, H., & Marshall, W. L. (2007). The measurement and influence of child sexual abuse supportive beliefs. *Psychology, Crime & Law*, *13*, 443-458.
- Marshall, W. L., Anderson, D., & Fernandez, Y. M. (1999). *Cognitive behavioural treatment of sexual offenders*. Chichester, UK: Wiley.

- Marshall, W. L., & Barbaree, H. E. (1990). An integrated theory of the etiology of sexual offending. In W. L. Marshall, D. R. Laws., & H. E. Barbaree (Eds.), *Handbook of sexual assault: Issues, theories, and treatment of the offender* (pp. 257-275). New York, NY: Plenum.
- Marshall, W. L., Marshall, L. E., & Kingston, D. A. (2011). Are the cognitive distortions of child molesters in need of treatment. *Journal of Sexual Aggression, 17*, 118-129.
- Marshall, W. L. (1994). Treatment effects on denial and minimization in incarcerated sex offenders. *Behaviour Research and Therapy, 32*, 559-564.
- Marshall, W. L., Thornton, D., Marshall, L.E., Fernandez, Y.M., & Mann, R. (2001). Treatment of sexual offenders who are in categorical denial: A pilot program. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment, 13*, 205–215.
- Mann, R. E., & Beech, A. R. (2003). Cognitive distortions, schemas, and implicit theories. In T. Ward, D. R. Laws, & S. M. Hudson (Eds.), *Sexual deviance: Issues and controversies* (pp. 135–153). Thousand Oaks, CA: Sage.
- Maruna, S. (2001). *Making good: How ex-convicts reform and rebuild their lives*. Washington, DC: American Psychological Association Books.
- Maruna, S., & Mann, R. E. (2006). A fundamental attribution error? Rethinking cognitive distortions. *Legal and Criminological Psychology, 11*, 155-177.
- McGrath, M., Cann, S., & Konopasky, R. (1998). New measures of defensiveness, empathy, and cognitive distortions for sexual offenders against children. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment, 10*, 25–36.
- Mihailides, S., Devilly, G.J., & Ward, T. (2004). Implicit cognitive distortions and sexual offending. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment, 16*, 333-350.
- Miller, W. R. & Rollnick, S. (1991). *Motivational Interviewing: Preparing People to Change Addictive Behavior*. New York: Guilford Press.
- Murphy, W. D. (1990). Assessment and modification of cognitive distortions in sex offenders. In W. L. Marshall, D. R. Laws, & H. E. Barbaree (Eds.), *Handbook of sexual assault* (pp. 331–342). New York: Plenum Press.
- Nichols, H. R., & Molinder, I. (1984). *Multiphasic Sex Inventory manual: A test to assess the psychosexual characteristics of the sexual offender*. Tacoma, WA: Author.
- Nunes, K. L., Babchishin, K. M., & Cortoni, F. (2011). Measuring treatment change in sex offenders: Clinical and statistical significance. *Criminal Justice and Behavior, 38*, 157-173.

- Nunes, K. L., Firestone, P., & Baldwin, M. W. (2007). Indirect assessment of cognitions of child sexual abusers with the Implicit Association Test. *Criminal Justice and Behavior*, 34, 454-475.
- Nunes, K. L., & Cortoni, F. A. (2007). *Assessing treatment change in sexual offenders*. Correctional Service of Canada.
- Nunes, K. L., & Jung, S. (2013). Are Cognitive Distortions Associated With Denial and Minimization Among Sex Offenders?. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 25(2), 166-188.
- Nunnally, J. (1967). *Psychometric Methods*, New York: McGraw Hill.
- Nunnally, J.C., & Bernstein, I.H. (1994). *Psychometric Theory* (3rd edition). New York: McGraw-Hill.
- Ó Ciardha, C., & Gannon, T. A. (2011). The cognitive distortions of child molesters are in need of treatment. *Journal of Sexual Aggression*, 17(2), 130-141.
- O'Donohue, W., & Letourneau, E. (1993). A brief group treatment for the modification of denial in child sexual abusers: Outcome and follow-up. *Child Abuse & Neglect*, 17, 299-304.
- Peacock, E. J. (2000, November). *Measuring readiness for sex offender treatment*. Paper presented at the Annual Research and Treatment Conference of the Association for the Treatment of Sexual Abusers, San Diego, CA.
- Polaschek, D. L. L., Ward, T., & Hudson, S. M. (1997). Rape and rapists: Theory and treatment. *Clinical Psychology Review*, 17, 117-144.
- Pollock, N. L., & Hashmall, J. M. (1991). The excuses of child molesters. *Behavioral Sciences & the Law*, 9, 53-59.
- Prentky, R. A., & Knight, R. A. (1991). Identifying critical dimensions for discriminating among rapists. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 59(5), 643.
- Prochaska, J. O., & DiClemente, C. C. (1986). Toward a comprehensive model of change.
- Salter, A. C. (1988). *Treating child sex offenders and their victims: A practical guide*. Newbury Park, CA: Sage Publication.
- Schlank, A. M., & Shaw, T. (1996). Treating sexual offenders who deny their guilt: A pilot study. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 8(1), 17-23.
- Schlank, A. M., & Shaw, T. (1997). Treating sexual offenders who deny—A review. *The sex offender: New insights, treatment innovations and legal developments*, 2, 6-1.

- Schneider, S. L., & Wright, R. C. (2001). The FoSOD: A measurement tool for reconceptualizing the role of denial in child molesters. *Journal of Interpersonal Violence, 16*, 545-564.
- Schneider, S. L., & Wright, R. C. (2004). Understanding denial in sexual offenders: A review of cognitive and motivational processes to avoid responsibility. *Trauma, Violence, & Abuse, 5*, 3-20.
- Scully, D. (1990). *Understanding Sexual Violence: A Study of Convicted Rapists*. London: Unwin Hyman.
- Sgroi (1989). Vulnerable Populations: Vol. 2. Lexington, MA: Lexington Brookes. Cited in B. Laffen & W. R. Strurm (1994). Understanding and working with denial in sexual offenders. *Journal of Child Sexual Abuse, 3(4)*, 19-36.
- Stermac, L., & Segal, Z. (1989). Adult sexual contact with children: An examination of cognitive factors. *Behavior Therapy, 20*, 573-584.
- Scott, M. B., & Lyman, S. M. (1968). Accounts. *American sociological review, 46-62*.
- Tabachnick, B. G., & Fidell, L. S. (2001). *Computer-assisted research design and analysis* (Vol. 748). Boston: Allyn and Bacon.
- Tierney, D. W., & McCabe, M. P. (2001). An evaluation of self-report measures of cognitive distortions and empathy among Australian sex offenders. *Archives of Sexual Behavior, 30*, 495-519.
- Trepper, T. and Barrett, M.J. (1989). *The systemic treatment of incest: A therapeutic handbook*. New York: Brunner Mazel, Publishers.
- Ward, T. (2000). Sexual offenders' cognitive distortions as implicit theories. *Aggression and Violent Behavior, 5*, 491-507.
- Ward, T., Casey, A. (2010). Extending the mind into the world: A new theory of cognitive distortions in sex offenders. *Aggression and Violent Behavior, 15*, 49-58.
- Ward, T., Gannon, T. A., & Keown, K. (2006). Beliefs, values, and action: The judgment model of cognitive distortions. *Aggression and Violent Behavior, 11*, 323-340.
- Ward, T., Hudson, S. M., Johnston, L., & Marshall, W. L. (1997). Cognitive distortions in sex offenders: An integrative review. *Clinical Psychology Review, 17*, 479-507.
- Ward, T., Hudson, S. M., & Marshall, W. L. (1995). Cognitive distortions and affective deficits in sex offenders: A cognitive deconstructionist interpretation. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment, 7(1)*, 67-83.

Wright, R. C., & Schneider, S. L. (1999). Motivated self-deception in child molesters. *Journal of Child Sexual Abuse*, 8, 89-111.

Yates, P. M. (2009). Is sexual offender denial related to sex offence risk and recidivism? A review and treatment implications. *Psychology, Crime & Law*, 15, 183-199.



## Annexe I: SOARS

Nom : _____	SED : _____
Unité opérationnelle : _____	Date : _____
Programme : _____	Pré-test ou Post-test (Encercler)

### Instructions

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord sur les affirmations suivantes?

Servez-vous de l'échelle suivante :

0	1	2	3	4
Entièrement en désaccord	Légerement d'accord	Passablement d'accord	Plutôt d'accord	Entièrement d'accord

Encerchez le chiffre qui correspond à votre opinion sur chaque affirmation.

	Entièrement en désaccord	Légerement d'accord	Passablement d'accord	Plutôt d'accord	Entièrement d'accord
1. Je veux en apprendre davantage sur la maîtrise de mon comportement sexuel.	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
2. Par le passé, mon comportement sexuel m'a poussé à enfreindre la loi.	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
3. J'ai causé beaucoup de tort aux victimes des infractions sexuelles que j'ai commises.	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
4. J'ai commis des infractions sexuelles parce que je me sentais mal dans ma peau.	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>

**Passez à la page suivante }**

	Entièrement en désaccord	Légèrement d'accord	Passablement d'accord	Plutôt d'accord	Entièrement d'accord
5. Je n'ai certainement jamais prévu commettre une infraction sexuelle.	0	1	2	3	4
6. C'est moi la vraie victime de la situation actuelle.	0	1	2	3	4
7. Je sais déjà que je ne commettrai jamais une autre infraction sexuelle.	0	1	2	3	4
8. Avant de passer aux actes, j'avais déjà pensé commettre une infraction sexuelle.	0	1	2	3	4
9. Je n'aurais pas commis une infraction sexuelle si je n'avais pas été si en colère à ce moment-là.	0	1	2	3	4
10. Je dois reconnaître que j'ai commis une infraction sexuelle.	0	1	2	3	4
11. Je peux régler mes problèmes moi-même.	0	1	2	3	4
12. Les infractions sexuelles que j'ai commises ont vraiment perturbé mes victimes.	0	1	2	3	4
13. Je me surprends parfois à penser au sexe.	0	1	2	3	4
14. J'avais des pensées ou des fantasmes sexuels qui m'ont poussé à commettre une infraction sexuelle.	0	1	2	3	4
15. J'ai commis une infraction sexuelle parce que j'étais très malade à ce moment-là.	0	1	2	3	4
16. Mon infraction sexuelle n'était pas préméditée.	0	1	2	3	4
17. Je sais que je n'ai commis aucune infraction sexuelle.	0	1	2	3	4
18. Habituellement, les victimes d'infractions sexuelles exagèrent le récit de leur agression pour empirer la situation du délinquant.	0	1	2	3	4

**Passez à la page suivante } }**

	Entièrement en désaccord	Légèrement d'accord	Passablement d'accord	Plutôt d'accord	Entièrement d'accord
19. Je pense qu'il me reste des choses à apprendre sur la maîtrise de mon comportement sexuel.	0	1	2	3	4
20. Regarder quelqu'un se déshabiller pourrait m'exciter.	0	1	2	3	4
21. J'ai commis une infraction sexuelle parce que personne n'a pris mes problèmes au sérieux.	0	1	2	3	4
22. Honnêtement, je ne crois pas être un délinquant sexuel.	0	1	2	3	4
23. Les victimes des infractions sexuelles que j'ai commises s'en sont remises rapidement.	0	1	2	3	4
24. Je peux devenir excité en pensant au sexe.	0	1	2	3	4
25. Ce n'est pas comme si je voulais commettre une infraction sexuelle.	0	1	2	3	4
26. Si les faits avaient été relatés correctement, je n'aurais pas été accusé d'avoir commis une infraction sexuelle.	0	1	2	3	4
27. Je ne sais vraiment pas si j'ai un problème d'ordre sexuel à régler.	0	1	2	3	4
28. Je suis responsable du fait que mes victimes ont éprouvé de nombreux problèmes en raison des infractions sexuelles que j'ai commises.	0	1	2	3	4
29. Je ne pourrais jamais devenir excité sexuellement rien qu'à penser à quelqu'un d'attirant.	0	1	2	3	4
30. J'ai commis une infraction sexuelle parce que quelqu'un m'a excité.	0	1	2	3	4
31. Je sais que mon comportement sexuel n'est pas normal.	0	1	2	3	4

**Passez à la page suivante } }**

	Entièrement en désaccord	Légèrement d'accord	Passablement d'accord	Plutôt d'accord	Entièrement d'accord
32. Parfois j'ai de la difficulté à gérer mes problèmes, mais je fais des efforts.	0	1	2	3	4
33. Je ne pourrais jamais devenir excité sexuellement en voyant une photo d'une personne nue.	0	1	2	3	4
34. Je fais en sorte qu'il soit possible pour moi de commettre des infractions sexuelles.	0	1	2	3	4
35. J'ai commis une infraction sexuelle parce que quelqu'un m'a mis en colère.	0	1	2	3	4
36. Les infractions sexuelles que j'ai commises n'ont pas fait de mal à personne.	0	1	2	3	4
37. Avant de passer aux actes, je n'avais jamais pensé à commettre une infraction sexuelle.	0	1	2	3	4
38. J'ai imaginé comment ce serait d'avoir des relations sexuelles avec quelqu'un.	0	1	2	3	4
39. J'ai commis des infractions sexuelles parce que je consommais de l'alcool ou des drogues à ce moment-là.	0	1	2	3	4
40. Je sais déjà tout ce que je dois faire pour faire en sorte de ne plus jamais commettre une infraction sexuelle.	0	1	2	3	4
41. Mon comportement sexuel n'a pas fait mal aux victimes des infractions sexuelles que j'ai commises.	0	1	2	3	4
42. J'ai un problème de comportement sexuel, et j'ai encore besoin d'aide pour le régler.	0	1	2	3	4
43. Je ne pourrais jamais devenir excité sexuellement en regardant un film.	0	1	2	3	4
44. J'étais totalement incapable de me maîtriser lorsque j'ai commis les infractions sexuelles.	0	1	2	3	4
45. Je sais que je suis un délinquant sexuel.	0	1	2	3	4

**Passez à la page suivante } }**

	Entièrement en désaccord	Légèrement d'accord	Passablement d'accord	Plutôt d'accord	Entièrement d'accord
46. Lorsque je rencontre quelqu'un de mon goût, je ne pense pas à avoir des relations sexuelles avec lui/elle.	0	1	2	3	4
47. Avant de commettre une infraction sexuelle, j'avais des pensées ou des fantasmes à cet effet.	0	1	2	3	4
48. J'ai commis une infraction sexuelle parce que je ne pouvais pas composer avec mes problèmes.	0	1	2	3	4
49. Mon comportement sexuel n'a jamais nui à personne d'autre que moi.	0	1	2	3	4
50. Je n'aurais pas commis d'infractions sexuelles si les victimes avaient agi différemment.	0	1	2	3	4
51. Les infractions sexuelles que j'ai commises ont causé de nombreux problèmes à mes victimes.	0	1	2	3	4
52. Selon la loi, j'ai commis une infraction sexuelle, mais d'où je viens, ce genre de comportement est commun.	0	1	2	3	4
53. Mes victimes sont à blâmer en partie pour les infractions sexuelles que j'ai commises.	0	1	2	3	4

## Annexe II: R-SOARS

	Entièrement en désaccord	Légerement d'accord	Passablement d'accord	Plutôt d'accord	Entièrement d'accord
1. J'ai causé beaucoup de tort aux victimes des infractions sexuelles que j'ai commises.	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
2. Les infractions sexuelles que j'ai commises ont vraiment perturbé mes victimes.	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
3. Les victimes des infractions sexuelles que j'ai commises s'en sont remises rapidement.	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
4. Je suis responsable du fait que mes victimes ont éprouvé de nombreux problèmes en raison des infractions sexuelles que j'ai commises.	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
5. Je sais que je suis un délinquant sexuel.	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
6. Les infractions sexuelles que j'ai commises ont causé de nombreux problèmes à mes victimes.	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
7. Avant de passer aux actes, j'avais déjà pensé commettre une infraction sexuelle.	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
8. J'avais des pensées ou des fantasmes sexuels qui m'ont poussé à commettre une infraction sexuelle.	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
9. Je fais en sorte qu'il soit possible pour moi de commettre des infractions sexuelles.	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
10. Avant de commettre une infraction sexuelle, j'avais des pensées ou des fantasmes à cet effet.	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>